



Alain Dalotel, *De la Chine à la Guyane. Mémoires du bagnard Victor Petit 1879-1919*

format 14x22 cm, 324 pages, ISBN 2-910828-06-9, 98 francs français, 14.90 euros

© Boutique de l'Histoire éditions, 1996

<http://www.bhistoire.com/f06.htm>

Bagnard et patriote ! Quelle étrange destinée que celle de Victor Petit.. Enfant de l'Assistance publique, marqué par la fatalité, il ne réussit pas à s'intégrer dans une société qui le rejette. Engagé volontaire en Chine lors de la guerre des Boxers, Victor est écoré par ce qu'il voit : il déserte par deux fois. Condamné en 1901 à 20 ans de travaux forcés par un Conseil de guerre, il va rejoindre au bagne les milliers d'hommes qui s'y consomment.

Mais Victor Petit n'est pas un forçat comme les autres. Depuis l'expédition en Extrême-Orient, il écrit pour témoigner. Son journal et sa correspondance, conservés par son frère Edouard, lui serviront à rédiger ses Mémoires dans sa cachette d'évadé entre 1915 et 1918. Ce personnage romanesque et authentique, qui se fait alors le procureur des petites misères humaines, analyse ce qui restera l'une des taches les plus honteuses de la IIIe République : le bagne de Cayenne. En 1919, Victor quitte ce monde dans des circonstances mystérieuses, blessé à mort. Retrouvés par ses petits-neveux, ses Mémoires sont ici pour la première fois édités. Ils sont précédés d'une étude biographique de Alain Dalotel, historien, qui a fait une enquête minutieuse sur ce drôle de citoyen afin d'éclaircir au maximum les zones d'ombres de son parcours riche en aventures et le replacer dans son époque.

Table des matières

1ère partie : Une vie de malheur par Alain Dalotel

- Enfant de l'Assistance Publique
- Plutôt l'aventure militaire
- Combattre les Boxers ?
- La guerre des pillards
- Première désertion
- Deux Français dans la Chine profonde
- Une seconde chance
- L'armée école du vice
- La bande des neuf
- Condamnés pour l'exemple
- Saint-Martin-de-Ré la porte de l'enfer
- Découverte de la Guyane : évasions successives du matricule 32308
- Le bagne vu de l'intérieur
- L'espoir et la mort
- Le temps de la patience
- La dernière belle
- Le retour
- Sauvetage d'une mémoire

2ème partie : Mémoires de Victor Petit

- Cahier I : De l'AP à l'Armée
- Cahier II : Déserteur en Chine

Cahier III : L'enfer du bague
Cahier IV : Évadé
Cahier V : L'Eldorado introuvable
Cahier VI : Les pouvoirs contre les hommes
Annexes : lettres de Victor Petit
Bibliographie
Cartes
Index

Introduction biographique

par Alain Dalotel

Victor Petit est venu " par malheur au monde ", selon ses propres mots, le 27 janvier 1879 à Paris, rue des Boulangers, non loin de Jussieu. Son père, Simon Petit, 28 ans, travaillait dans l'imprimerie comme compositeur typographe. Sa mère, Antoinette Zénaï de Veyret, 23 ans, était, d'après l'État-civil, journalière. Après Victor cinq autres enfants allaient voir le jour : Édouard, Louis, Marie, Clémence et Marcel.

Si rien ne permet de penser que le père avait eu une activité politique ou " syndicale ", il faut noter tout d'abord, que la vie quotidienne du "couple " ne se distinguait pas de celle de beaucoup d'ouvriers de la capitale. Par exemple, ce n'est qu'après la naissance de Marie (27 février 1884) qu'ils se marièrent à la Mairie du Ve (27 décembre 1884) puis à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. On remarque par ailleurs le baptême collectif de leurs enfants le 20 mars 1884 dans cette même paroisse. Était-ce par conviction ou parce que cette famille pauvre dut entrer dans un réseau de charité ? Quoi qu'il en soit, le sentiment religieux a toujours existé dans le milieu familial et ce depuis des générations. Même Victor, bien que déclarant ne croire "ni à Dieu ni à diable ", aura parfois des aspirations spirituelles, comme le montrent ses cahiers dont nous parlerons plus loin.

Victor n'a pas vraiment insisté sur son enfance, sinon pour signaler qu'il était un bon élève, à l'école de la rue de Pontoise, " mémoire excellente, beaucoup de facilités ", sautant des classes et récoltant "presque tous les prix". On retrouvera ces dons dans ses journaux ultérieurs. Autre trait de caractère constant : la turbulence, Victor reconnaît avoir été " un vrai diable : batailleur, rentrant tous les jours plein de bosses et d'accrocs, tirant les sonnettes et faisant toutes sortes de niches ".

La misère guettait les Petit. "Nous devions chez tout le monde " note Victor qui évoque les dettes et le Mont de Piété. Et bientôt c'était une chute digne des romans de Zola. Victor raconte que son père s'était mis à boire et que sa mère devait multiplier les ruses pour récupérer l'argent du ménage : elle l'envoyait les soirs de paie à la sortie de l'atelier.

Une photographie pathétique nous montre cette famille réunie. La mère et le père, assis, sont accablés. Les enfants, debout, sont maigres et souffreteux. Victor, derrière ses parents, est le seul à regarder l'objectif mais avec une moue détachée presque hostile. Un visage rebelle. Personne ne sourit dans ce tableau d'une tristesse poignante. Image de désespoir.

L'idée d'un suicide collectif germe alors dans l'esprit des parents. Victor surprend l'une de leurs conversations mais sans penser qu'il s'agit d'eux : ils passent en revue les façons les plus efficaces d'en finir. Le 4 mars 1889, les deux époux se suicident à l'aide d'un réchaud à charbon. Le drame est consommé. Les circonstances tragiques de cette disparition brutale nourriront une légende noire. La chronique familiale voulait que Simon et Zénaïde aient entraîné dans la mort leur tout dernier enfant, Clémence, mais le livret de famille retrouvé est formel : la petite Clémence, née le 24 août 1885 est décédée le 20 août 1886. Quant à Marcel, né le 18 décembre 1886, il est mort plusieurs mois avant le suicide de ses parents, le 16 mai 1888. Drames de la misère, leur mère n'avait pas assez de lait pour les nourrir.

Victor, cet enfant éveillé et sensible, se souviendra toute sa vie des détails bouleversants de la disparition de ses malheureux parents. C'est lui qui a porté la lettre de sa mère à l'oncle où elle expliquait leur geste. Victor a consigné dans ses cahiers ces moments terribles.

Enfant de l'Assistance publique

Dès lors, le destin de Victor est scellé. Il le conduira des dures campagnes de l'Aube jusqu'en Chine sous l'uniforme, puis en Guyane sous la tenue rayée du bagnard.

Marie, sa sœur, 5 ans, restera chez son oncle Édouard, qui l'élevait déjà 104 rue du Faubourg Saint Antoine avec sa femme Célestine, Édouard, son frère le plus âgé, sera adopté aussi par eux, mais son plus jeune frère Louis, 6 ans, et lui-même, seront remis à l'Assistance publique.

Victor n'est pas véritablement abandonné, comme l'indique sa correspondance suivie avec son oncle, mais il doit toutefois supporter la vie des enfants de l'Assistance placés dans les campagnes parfois chez des gens durs et intéressés. Dès lors, il exprime sa combativité, résistant aux jeunes campagnards qui le traitent de "communeux". N'est-il pas forcément un rouge, ce parisien ? S'il réussit à décrocher son certificat d'études, en 1891, il devra ensuite travailler comme un adulte et ne sera guère encouragé à poursuivre ses études. Mais Victor est une sorte d'optimiste qui met à profit ses emplois pour se forger un corps d'athlète et un bel esprit d'indépendance malgré une timidité provoquée par sa vie paysanne.

Il a compris dès ce moment que pour les exclus comme lui, il y a une double menace, celle du gendarme pour ceux qui ne marchent pas dans la ligne fixée par l'Administration — là il mettra en cause les *fonctionnaires* incompetents et grassement payés — et celle de la chute, car il a vu les jeunes gens qui tournent mal au dépôt de l'Assistance publique à Troyes, le futur gibier du bagne.

A Noël 1896, après sept ans d'expériences dans les campagnes, il regagne Paris d'où il demandera l'autorisation à l'Assistance de s'engager dans l'armée pour

échapper à ce monde rural plutôt ingrat qu'il n'a jamais véritablement adopté, tout en y développant un sens poétique certain comme l'indiquent les accents parfois rousseauistes de ses mémoires. Il s'y ennue et n'y a aucun avenir : pour ne pas être *domestique*, il sera *soldat*.

Plutôt l'aventure militaire

Victor s'engage volontairement pour 4 ans le 11 février 1897, quelques jours après ses 18 ans. Il n'a pas choisi les chasseurs alpins du 8^e B.C.A. basé à Nice. On l'a fait pour lui, peut-être à cause de sa robuste constitution. Pour Victor, cette nouvelle expérience sera une ouverture vers le monde, l'occasion sans doute de s'intégrer dans un ensemble, une deuxième famille en somme.

Les lettres qu'il adresse à son frère Édouard et à ses oncle et tante depuis Nice, puis Peï ra-Cava, en 1897 et 1898, nous le montrent plutôt satisfait de cette nouvelle vie. Mais si les paysages de montagnes lui plaisent, il manque d'action et, nous le savons avec ses mémoires, il a déjà quelques déboires avec l'armée tant au niveau de ses camarades provinciaux — là il sait se faire respecter grâce à sa force — qu'au niveau de la hiérarchie. Ce volontarisme qui le caractérise ne l'empêche pas d'être conscient du malheur qui le guette, "dans notre famille, nous n'avons vraiment pas de veine — écrit-il à ses oncle et tante après un grave accident survenu à son frère Édouard, hospitalisé à Bar-sur-Aube — moi je suis fataliste : je crois qu'une chose qui doit arriver arrive quand même, quelque situation où l'on se trouve ".

Avec la 5^e compagnie de son bataillon il passera l'hiver à Peï ra-Cava, face à la frontière italienne, multipliant les patrouilles en haute montagne dans la neige. Les livres lui manquent. Et un conflit l'oppose bientôt à son lieutenant, un de ces "messieurs" qu'il ressent comme hostiles. Victor, têtu, ne cède jamais. Aussi récolte-t-il pas mal de jours de salle de police et il ne réussit pas à s'élever au grade de sous-officier. Pourtant Victor a déjà des idées sur la responsabilité et le rôle du soldat dans la nation et il ne désespère pas de réussir dans le *métier militaire*. On le charge de l'instruction du tir. Cela ne lui suffit pas. Ayant rencontré, lors d'une permission, un sergent du 10^e régiment d'infanterie de marine rentrant du Tonkin, il demande, après 38 mois de service dans les chasseurs, à servir au 1^{er} régiment d'infanterie de marine. Grâce à cette franchise et à cette insistance qui lui sont coutumières, Victor réussit à obtenir l'autorisation de rejoindre Cherbourg pour se réengager en mai 1900. Il le regrettera bientôt.

Victor, devenu majeur, et il s'en réjouit, semble alors très heureux dans l'armée. Il n'oublie pourtant pas sa famille qu'il visite en mai puis, le 6 juillet, la guerre ayant éclaté en Chine, il s'inscrit sur les listes de volontaires car il veut voir du pays. À Toulon, il fait la connaissance du bataillon qui deviendra ensuite le 18^e bataillon de marche. Passant par Paris une seconde fois, il va faire ses adieux à sa tante, à sa sœur et à son oncle. Sa tante a un pressentiment. Au moment du départ, elle le rappelle : "Il faut que je t'embrasse encore une fois, il me semble que je ne te reverrai jamais". Ces détails sentimentaux, notés par Victor, prouvent qu'il était très attaché aux siens malgré sa soif de connaître le monde et sa joie de faire un "voyage en Chine" (là aussi, les marsouins sont pour lui une nouvelle famille d'autant plus intéressante qu'il y a de tout chez ces "lascars" y compris des bacheliers !). Il n'a d'ailleurs pas oublié de visiter ses frères avant le grand départ en

allant voir Édouard à Courtenson et Louis à Mézières. S'il est vrai que l'oncle Édouard reproche à Victor d'avoir accepté de l'argent de tous, il faut reconnaître que les frères sont alors très liés. Louis, quelques temps après, n'enverra-t-il pas à Victor une fleur des champs dans une lettre ?

Combattre les boxers ?

Le 8 juillet 1900, Victor quitte Toulon sur le *Vinh-Lonh* avec 1 200 soldats en direction de la lointaine Chine. De cette traversée de 45 jours il nous a légué un récit où ses dons d'observateur lucide et son humour, si personnel, s'expriment. Rien ne semble échapper à son regard et à sa plume mais il ne fait pas encore véritablement l'analyse de ce conflit dans lequel il est embarqué. Comment le pourrait-il ce jeune homme qui n'a aucune connaissance des réalités coloniales et de la stratégie des banques en Extrême Orient ? A-t-il jamais entendu parler dans sa jeunesse campagnarde, au fin fond de l'Aube, de la politique des puissances en Chine depuis un quart de siècle ? En sait-il beaucoup plus que Louis qui, inquiet de cette aventure, lui écrit : " Tâche toujours de faire attention à toi dans ces sales patelins-là car il paraît qu'il y en a beaucoup qui se font démolir mais quand tu arriveras peut-être que ce sera déjà terminé " ou qu'Édouard qui a là-dessus des idées arrêtées : " Chacun chez soi, la France aux Français, la Chine aux Chinois " ? Pourtant — et son mérite n'en est que plus grand — s'il ne sait rien de la *curée impérialiste* qui se déchaîne dans cette région du monde depuis 1894 avec l'obtention de privilèges (ports ouverts, concessions de territoires à bail et de voies ferrées) il va être un observateur attentif du *break up of China* depuis les rangs de ce corps expéditionnaire dont il fait partie, puis au sein même de la société chinoise au moment de sa première désertion.

Il serait faux cependant d'imaginer Victor comme un révolutionnaire même si, dès 1900, on s'aperçoit par ses premiers cahiers que l'injustice, l'arbitraire, la violence institutionnelle et le droit du plus fort ne lui plaisent pas. À cette époque, il prend seulement conscience de ces faits. Dans ses notes à chaud, il n'y a pas le recul et la réflexion que l'on trouve dans ses cahiers de 1915 *Remember for ever*. Il y a bien sûr entre les deux l'expérience du conseil de guerre et du bagne. Dans un premier temps, on peut dire que si rien ne lui échappe des modalités de l'occupation de la Chine par les troupes des puissances, que s'il dresse un constat serré et parfois sévère du comportement du corps expéditionnaire, notamment de sa composante française, basé sur ce qu'il vit avec les marsouins, soit dans la progression des colonnes depuis la côte, soit lors de l'occupation de Pékin avec le quotidien des postes militaires, il croit un moment à sa mission, malgré ses réserves contre l'administration et l'encadrement.

Si l'on comprend encore mieux sa dérive avec son texte de 1915, il est clair que dès 1900, il s'est rendu compte de l'état d'incurie de l'armée française, qui lui fait honte, de l'incompréhension et de l'intéressement individuel de la plupart des officiers et des sous-officiers. Cette situation de désagrégation morale de l'armée, qui rappelle 1870, le conduira rapidement, comme nous le verrons, à se débrouiller de son côté par de petits trafics malins, tout d'abord destinés à lui permettre de vivre normalement, ce qu'il estime être son droit. Vite, il a compris que cette guerre relevait du pillage pur et simple, même si par ailleurs les buts de la guerre pouvaient être d'ordre humanitaire, financier, économique et bien sûr politique. Il rapportera par exemple comment les

tombeaux des Ming ont été vidés de leurs trésors par les officiers et soldats du 17^e, plus rapides que leurs rivaux allemands. Nous reviendrons sur cette question plus loin.

Disons tout de suite que si, en 1900, l'analyse de Victor n'est qu'embryonnaire, il va bientôt envisager de profiter de la situation troublée de la Chine pour faire des affaires par le trafic d'armes. Mais cette idée *constructive* et *réaliste*, tout à fait dans l'air du temps, ne va lui venir que progressivement.

A-t-il vu ces fameux *boxers* ou *boxeurs* anti-occidentaux et antichrétiens, dont le mouvement s'est rapidement développé en 1899, profitant d'une situation politique ambiguë où l'impératrice Ts'eu-Hi a joué un grand rôle ? Ayant rassemblé une armée autour de Pékin car, tout comme le parti mandchou, elle veut résister à l'invasion étrangère, elle laisse faire en outre les *bandes armées*, les boxers en particulier, dans les provinces. Ses *décrets contre le banditisme* en janvier 1900 n'ayant pas convaincu les puissances, celles-ci débarquent en juin des troupes, en principe pour protéger leurs ressortissants dans les légations menacées. L'épisode tragique des 55 jours de Pékin, ce siège du quartier diplomatique qui est une tentative d'insurrection contre la domination étrangère, commence après que l'impératrice ait pris le 19 juin le parti des boxers devenus pro-dynastiques. Le 15 août, les légations sont libérées par les troupes du corps expéditionnaire. C'est alors que commence le deuxième pillage de Pékin.

Victor arrive précisément en vue de Takou le 25 août : " il y a là — écrit-il dans son journal — une véritable escadre en rade : américains, japonais, hollandais, allemands, russes, italiens, français. Pour quelques-unes de ces nations une moyenne de vingt navires tant transports que cuirassés. La France en a dix-huit ".

Dès le lendemain, embarquant sur le *Bengali* pour remonter le Sei-ho, il est plongé dans une ambiance de guerre : " donc à 2 heures de l'après-midi le *Bengali* pénètre dans le Sei-ho. À partir de cet instant l'on voit la guerre dans toute son horreur. Takou était très bien défendu par les forts, une digue couronnée de batteries et des pieux pointus en défendant l'assaut, maintenant tout est détruit, brûlé, l'aspect lamentable, pas une maison n'est debout. Le Sei-ho charrie les cadavres de Chinois gonflés par leur séjour dans l'eau et répandant une odeur épouvantable ".

Ayant pris le train à Takou avec son régiment, Victor arrive à Tien Tsin le 27 août après avoir vu une campagne dévastée par les inondations et la guerre : " tous les villages sont détruits et de place en place on aperçoit des cadavres surnageant sur l'eau ". Dans la ville, le conflit a été terrible : " A Tien Tsin même c'est encore plus désolant, sur une population de 1 600 000 âmes, il ne reste debout que les légations européennes et encore sont-elles bien endommagées ".

Les rues ne sont pas sûres, deux marsouins isolés de son régiment qui voulaient se livrer au pillage sont tués par les Chinois.

Deux jours plus tard, le 29 août, nouvelle avancée en chemin de fer jusqu'à Yang Sounn. Cette agglomération n'a rien à envier à Tien Tsin : " une ville qui devait être très peuplée mais où nous n'avons vu que des cadavres qui répandaient une

odeur insupportable. Pas moyen de boire de l'eau nulle part. La rivière et les puits remplis de cadavres, l'eau est donc complètement empoisonnée ".

Le régiment de Victor fait halte le 31 août dans un village ; celui-ci note : " tout est désert, presque toutes les habitations sont brûlées ". La route se poursuit, de postes français en postes français. Après une halte le 5 septembre dans la ville de Tang Tchéou, puis une nuit sous la tente à 20 kilomètres de Pékin, c'est l'entrée grandiose dans la capitale le 7 septembre : " nous franchissons la première muraille par une porte percée dans un mur de 12 mètres d'épaisseur sur une quinzaine de hauteur et entourée de fossés remplis d'eau. Après avoir fait 12 kilomètres dans la ville et traversé deux enceintes, nous arrivons au secteur français ".

La guerre des pillards

Mais que faisait donc ce corps expéditionnaire au Petchili ? Victor donne dans son journal quelques informations — jusque-là il était obligé de lire dans les journaux venus de France — : le 26 septembre le fort de Pei Tang est repris par les forces internationales. Si, dans l'ensemble les soldats souffrent du froid, de la faim et de la dysenterie, Victor est alors privilégié. En effet, il a été doté avec ses camarades de brassards tricolores et ils sont chargés de la propreté et de la police des rues " nous sommes donc *policemen* " note-t-il dans son journal. Le maintien de l'ordre, dans cette ambiance trouble de pillage généralisé, n'a rien d'évident : " l'autre jour, un poste français ayant été attaqué à coups de fusil par les Chinois boxers, le lendemain nous avons cerné le quartier considéré comme suspect et emmené les Chinois qui s'y trouvaient (260 prisonniers). Aussitôt les bons catholiques chinois, l'évêque en tête, voitures à la suite, ont été piller ce village. Ici, ce n'est pas le général qui commande c'est l'archevêque ".

Victor, malgré sa connaissance des punitions largement distribuées aux simples soldats pour pillage par les conseils de guerre, va profiter de ses fonctions *d'agent de police* qui lui permettent des excursions en ville, pour se servir lui aussi : " inutile de te dire que je pille plus que tous les autres " écrit-il à Édouard ; dans une lettre à son frère Louis, il explique comment ça se passe :

" On m'a collé *policeman*. Je me promène dans le secteur français pour assurer la propreté des rues, veiller à ce que chacun paie bien ce qu'il achète au marché, empêcher de piller les maisons habitées et inhabitées, inutile de te dire que si je m'aperçois qu'une maison est inhabitée, j'y fait une perquisition à hauteur, j'ai une splendide couverture pour me couvrir, des coussins de soie comme matelas, un manteau en fourrure qui vaudrait en France une centaine de francs, une trentaine de mètres de *soie surali*, de l'encre de Chine et des petites chinoiseries. "

Le texte de Victor nous permet donc — c'est là un de ses mérites — d'en savoir un peu plus sur cette guerre oubliée et peu glorieuse qui n'a pas toujours retenu l'attention des historiens, même celle des plus éminents. Si la majorité d'entre eux n'en soufflent pas un mot ou l'expédient parfois en une ligne, ce qui provient sans doute d'une certaine absence de travaux de recherches étonnante, compte tenu de l'existence de sources sur la question et de la large médiatisation que nous devons au cinéma, quelques-unes l'évoquent en la replaçant dans la longue durée, mais le soulèvement nationaliste et l'intervention étrangère sont un peu trop survolés. Une

exception toutefois : l'ouvrage de Joseph W. Eshevick., *The origins of the boxers uprising*, qui est à l'heure actuelle l'ouvrage de référence sur la question.

Mais revenons à Victor. Début novembre 1900, il écrit à son oncle "que sa santé était excellente, qu'il supportait bien les fatigues de la campagne, qu'il espérait voir bientôt se terminer ". Le 8 novembre, Victor note beaucoup de choses dans son journal concernant les opérations militaires et la marche des colonnes sur Tche Fou et Lou Koi Pia. Dans son récit, il oppose tout d'abord les officiers durs et profiteurs et le pauvre Jacques Bonhomme, donc le soldat, qui "se battra bravement " malgré la répression qui le guette. Mais on sent surtout chez lui un dégoût pour les pratiques esclavagistes des occidentaux lorsqu'il signale par exemple, l'achat à des français par un anglais, d'hommes raziés dans des villages après massacres et pillages. Ces esclaves servent de coolies à ce trafiquant pour transporter ses marchandises de Tien Tsin à Tang Tchéou :

" Lorsqu'en route un Chinois était fatigué et qu'il ne pouvait plus marcher, un coup de revolver le guérissait et sa charge était répartie entre les autres. Voilà ce que les nations civilisées et colonisatrices font aux colonies ".

Quelques jours après, le 15 novembre, Victor adresse de nouveau une *très longue lettre* à son oncle où il *donne beaucoup de détails* . En même temps, il envoie quelque argent provenant d'une *petite opération commerciale*. Donc, rien ne laissait prévoir malgré tout d'événements graves. En tous cas pas une désertion.

Première désertion

Comment Victor a-t-il pu s'engager subitement dans une aventure si lourde de conséquences ? " Certainement je ne prévoyais pas de faire cette folie " écrit-il un mois plus tard à propos de sa désertion dans l'après-midi du 22 novembre, n'expliquant cet " instant de folie " que par un conflit avec son supérieur hiérarchique. Pour éviter le conseil de guerre, il a pris la fuite. Porté déserteur dès le 28 novembre, il sait que son cas est grave :

" Désertion sur un territoire en état de guerre et emport d'armes et d'effets, le code militaire est inflexible, la peine ne peut être inférieure à 7 ans de réclusion et à la dégradation militaire, ma vie est perdue ".

Si Victor estime n'avoir " point failli contre l'honneur ", il ne dit cependant pas à son oncle que sa désertion avec son camarade Émile Roess n'avait rien de politique au sens large. C'est après une nuit un peu trop arrosée qu'ils se sont enfuis, *empruntant* des chevaux à des Chinois.

Dès le 25 novembre, leur camarade de la 3e compagnie du 18e régiment d'infanterie de marine, Charles Regnault, a informé la famille de cette désertion et de ses raisons : " sous l'influence néfaste de la boisson " Victor Petit et Émile Roess se sont emparés par "fanfaronnade" d'une caisse de sapecs que voulait s'approprier un adjudant.

Le 17 janvier, l'oncle Édouard, atterré, répondra à ce camarade en qui Victor a toute confiance. Le brouillon de la lettre a été conservé. Le 1er janvier 1901, la famille

avait reçu une lettre de Victor datée de novembre de l'année précédente et de l'argent à épargner provenant, comme nous l'avons vu, d'une petite opération commerciale : tout allait bien. Édouard Petit se s'étonner : "comment un garçon honnête et intelligent comme Victor a-t-il pu commettre un acte d'indélicatesse et la folie inexplicable qui en a été la suite ?" Il les met au compte des "breuvages empoisonnés que l'on sert là-bas " mais aussi du caractère impulsif de son neveu.

Victor a bien sûr des regrets car il avait juré à sa mère de remplir son rôle d'aîné : il aurait donc préféré mourir sur "un champ de bataille " et n'ose pas écrire à ses frères " pour leur apprendre la triste nouvelle ".

La cavale de Victor et de son camarade — ils sont poursuivis par des éléments du 54^e régiment de marche — va les conduire à 100 kilomètres au sud-ouest de Pékin, sur les limites du territoire occupé par les troupes internationales, dans une mission forteresse occupée par les jésuites français, Tan Kia Kata. Cet établissement — est-il utile de le préciser — a été assiégé par les boxers.

Les deux hommes vont rester là un certain temps, protégés et conseillés par le Révérend Père Bataille, missionnaire procure de cette mission catholique romaine. Mais ce n'est qu'un répit car l'armée et la gendarmerie française sont bientôt au courant de cette situation. Les rumeurs vont bon train car l'on prête une activité extraordinaire aux deux déserteurs. Les prêtres, embarrassés, conseillent donc à leurs hôtes de se rendre. Le père Bataille s'offre en négociateur pour leur permettre de réintégrer l'armée. Mais Victor ne l'entend pas de cette oreille car, bien que le général Voyron ait déclaré qu'ils pourraient avoir un "adoucissement à leur peine ", celle-ci devait tout de même être sévère : " nous n'eûmes pas le courage et aussi la perspective de passer dix ou vingt ans en prison n'était pas pour nous en donner. "

Cette méfiance des conseils de guerre, la suite le prouvera, était justifiée. À ce moment-là d'ailleurs, l'oncle Édouard partageait les sentiments de Victor sur l'impartialité des tribunaux militaires " nous connaissons — écrit-il le 17 janvier — les procédés sommaires et expéditifs de la justice militaire " nous sommes bien sûr en pleine affaire Dreyfus, ce qui éclaire cette réflexion. Il y a eu aussi ce débat sur l'armée à l'Assemblée nationale le 27 décembre 1900, au cours duquel on a entendu des critiques, notamment de la part de Marcel Sembat, contre le " comportement des troupes françaises en Chine ", massacres et pillages étaient attestés par des lettres de soldats publiées dans la presse.

Deux Français dans la Chine profonde

Pour ne pas créer de difficultés aux missionnaires, Émile Roess et Victor Petit quittent Kata le 3 janvier 1901. Ils ont abandonné leur équipement militaire, se sont habillés avec des vêtements chinois et, grâce au père Bataille, se sont solidement armés. Plus tard, ils achèteront deux chevaux. Les deux hommes s'immergent dans la région " c'est alors que commença la véritable vie chinoise " note Victor dans son journal. Ils vont s'établir à 18 kilomètres de la mission dans le village de Monkio. Victor devient Chinois ! Il se nomme maintenant Pé Sien Chang et apprend par nécessité la langue indigène, n'en ayant jusqu'ici que des rudiments.

L'oncle Édouard, craignant pour la vie de son neveu, s'inquiète — " que fait-il maintenant dans ce pays ennemi dont il ne connaît ni la langue ni les mœurs " — mais Victor a une faculté d'adaptation extraordinaire. Son physique, comme il le rappelle dans ses souvenirs, a joué en sa faveur. Penchons-nous sur son registre matricule : ses cheveux et sa barbe sont "châtains " et son visage "coloré " ; lui se voit avec des "cheveux bruns de petits yeux et la peau mate " estimant qu'une fois vêtu en Chinois il pouvait "tromper un européen". Les photographies que l'on a de lui confirment ces traits : avec sa bouche ourlée et son teint hâlé, Victor a un petit air métis. Fin décembre 1900, il a moins d'inquiétudes qu'au début du mois où il se voyait " à la merci des Chinois ". Le 25 décembre il écrit à ses *parents* : " je suis vêtu en Chinois et complètement méconnaissable " (ce qui n'est pas le cas pour Roess qui a les cheveux d'un beau roux).

Après quelques jours intermédiaires durant lesquels les deux hommes ont été assaillis par les curieux qui n'ont jamais vu de *Jang Jenn* (Européens) ils se sont étonnamment intégrés au point que le mandarin de Tai Tcheng les invite chez lui durant une douzaine de jours. De retour à Monkio, ils réparent les fusils des catholiques, et Victor continue à se perfectionner en chinois.

Tout cela a l'air simple... En fin de compte, si Victor est accepté par les Chinois, c'est parce qu'il se fond dans la population, adoptant les coutumes et le mode de vie sans difficultés. Surtout, lui l'exclu, il les aime bien, peut-être parce qu'ils sont très différents des Occidentaux. On trouvera dans le deuxième cahier de ses souvenirs de 1915, *Remember for ever*, de véritables analyses de l'idéologie, tant religieuses que philosophiques des Chinois. Il note en particulier leurs idées relatives à la force et naturellement s'intéresse aux boxers. Tout le passionne, même la question de l'alimentation ! Si Victor ne savait quasiment rien de la situation politique de la Chine en s'engageant dans la marine, il se documente et sera bientôt capable de réflexions de fond approchant une analyse globale.

Selon Victor, toute une légende se met en place dans le corps expéditionnaire à propos de lui et de Roess. C'est une véritable affaire qui va durer plusieurs mois.

Il y a plusieurs alertes : le 14 février Roess, en excursion dans la région, échappe à une colonne française et le 15 mars les deux compères apprennent " que les cagnes se sont rendus au Kata ". Les recherches sont donc très actives. Victor, depuis le début de l'affaire, avait l'intention de ne pas se rendre, envisageant plutôt de gagner un pays proche pour y attendre une amnistie mais, dans la deuxième quinzaine de mars, la situation semble se modifier.

Une seconde chance

En effet, par l'intermédiaire de la mission jésuite et notamment du révérend père Bataille, Révérend Père, avec qui ils sont restés en relation, les deux déserteurs sont invités par une lettre des autorités militaires à réintégrer l'armée car une amnistie aurait été votée en France par la Chambre des députés le 27 décembre 1900.

L'oncle de Victor, avec qui il correspond, lui donne le même conseil que les pères, à savoir de rejoindre les troupes françaises. Pour l'oncle J. Petit, Édouard (oncle); en effet, l'acte de Victor, d'une " inconcevable légèreté ", n'a aucune valeur, il est dû à

" sa fâcheuse tendance à obéir à sa première impulsion sans en mesurer les conséquences ". Le 4 avril, il le lui signifiera directement en qualifiant sa désertion " d'acte de folie " : " que cela te préserve à l'avenir de t'abandonner à ta première impulsion ".

Sans doute souhaite-t-on dans la famille Petit trouver une issue honorable à cette histoire que l'on garde secrète. Le mot d'ordre familial est alors *discrétion*. Marie Petit, s'adressant à son frère Petit, Édouard;, parle à mots couverts car, écrit-elle, " je ne sais pas si l'on peut se confier à une lettre " et elle ajoute : " car les nouvelles que nous avons de Victor et la malheureuse qui est arrivée ne doit être connue de personne. Sache en attendant qu'il n'est ni malade, ni pris par les Chinois (...) P.S. Surtout n'en parle à personne dans le pays où l'on connaît Victor. "

Finalement convaincus par les jésuites, les deux compères acceptent de rejoindre les troupes françaises et se " rendent " le 21 mars à Hien Hien au 16e bataillon de marsouins. De là, avec leurs armes, ils sont conduits à Tien Tsin, où ils arrivent le 4 avril, puis à Pékin qu'ils gagnent le 9 avril. Mais l'invitation à réintégrer était, malgré la fameuse lettre que Victor n'a pas gardée (ce sera un des plus grands regrets de sa vie), un traquenard car leur emprisonnement pour 60 jours — qui commence le 10 avril — avait été décidé d'avance.

Victor, vibrant d'indignation, s'estimera victime de l'arbitraire de toute la hiérarchie militaire, du sergent au général : " la loi d'amnistie, la volonté du peuple, était violée " écrit-il dans un bel élan civique.

Victor nous a laissé une description de ses conditions d'incarcération dans un " site agréable ", le palais des gondoles, une dépendance du palais impérial, qui nous montre que cela n'était pas vraiment terrible. Victor, en très bonne santé, continue son journal, fait des dessins, des poèmes, des chansonnettes satiriques, et regarde Pékin avec des yeux d'artiste. Il réfléchit à la question chinoise, lit des journaux et pêche à la ligne !

En fait, dans ce moment étrange, l'armée le teste, car sa débrouillardise l'a fait repérer par des responsables. Grâce à des *personnes influentes* dont il fait la connaissance, il a été versé au 17e régiment du 1er bataillon 1ère compagnie. C'est ainsi qu'il va, sitôt libéré, servir d'interprète aux officiers de ce régiment lors des opérations, faisant pour ainsi dire du renseignement.

L'armée école du vice

Mais Victor ne goûte guère les rôles de figurant muet et il dit bientôt tout haut ce qu'il pense des razzias dans les villages *soit disant boxers*. On n'a pas pris en compte qu'au fond il aime bien les Chinois et ne veut pas qu'on les maltraite. Surtout, on ne sait pas que Victor fait une vaste analyse de la situation, se livrant dans ses cahiers à d'amples considérations sur l'occupation de ce pays et sur son peuple : " 400 millions d'hommes ne sont pas à dédaigner et il faut bien le penser la Chine est bien vivante. Un peu de désarroi dans la province du Petchili mais cela ne lui fait pas plus de mal qu'à un homme à qui on arracherait les ongles "

Victor pressent l'échec militaire et diplomatique des puissances : " La Chine a encore des soldats. Je les ai vu de mes yeux, mal armés il est vrai (...) mais (...) sachant manoeuvrer à l'allemande et bien disciplinés. Tout le peuple est armé et a des cartouches (...) donc il suffit de quelques hommes intelligents pour rassembler des armées, plutôt des cohues formidables, qui pourraient faire beaucoup de (morts) aux armées européennes s'endormant dans la sécurité des belles promesses chinoises ".

Ayant compris que le fond de la politique chinoise est de *temporiser*, il estime que le mouvement des boxers n'est qu'un début. Il a aussi compris en juin 1901 qu'il y a un véritable bourrage de crânes. Des reporters ont inventé des *boxers de commande* et même des batailles pour faire des articles à sensation (un fait qui n'était pas nouveau puisque, dès 1900, on vendait dans les rues de Paris des suppléments titrant sur les massacres de colons et de chrétiens par de sauvages boxers commandés par de cruels mandarins). En fait, explique Victor avec malice, les soldats se sont surtout battus contre les poux, punaises et autres parasites. Les *batailles* dont on a fait état avec grandiloquence sont en réalité des massacres de Chinois par le corps expéditionnaire. Ainsi le général Baillaud a-t-il testé le 75 à 270 kilomètres au sud de Pao Ting Fou : 800 *boxers* y ont laissé la vie.

Le véritable ennemi reste insaisissable, se dérobant devant la marche des colonnes. Un interprète chinois des troupes françaises ayant été arrêté en juin pour avoir profité de son poste afin de renseigner les boxers sur les mouvements de troupes, Victor en déduit dans son journal qu'il ne devait pas être le seul à pratiquer ce *noyautage*.

Victor est convaincu pour sa part de l'impasse dans laquelle se trouvent les Occidentaux : "D'après mes faibles idées, si nous restons encore longtemps en Chine, il éclatera encore une révolte car le peuple chinois voit avec peine tout ces diables européens détruire ses pagodes, les souiller de leur présence ".

Fin juin 1901, il dresse dans son journal un tableau complet des événements en Chine pour 1900-1901. On doit constater qu'il a mieux compris la situation que certains historiens d'aujourd'hui.

Mais examinons maintenant l'état d'esprit de Victor vis-à-vis de l'institution militaire et de ses responsables. Il est maintenant tout à fait certain que les militaires d'active trompent les soldats, se souciant comme d'une guigne de leurs sentiments. Ces militaires ne savent pas que Victor condamne alors sans appel leur comportement vis-à-vis du simple soldat, ce *Jacques Bonhomme* victime de la *discipline de fer* des conseils de guerre. Il ne croit plus du tout à la volonté guerrière des militaires de carrière, compte tenu des exagérations répressives dont ils se rendent coupables. Ce n'est plus, pour lui, une "campagne de guerre" mais la "prison de guerre". Victor, très sceptique sur l'efficacité des mouvements en colonnes, remarque surtout l'avalanche des punitions qui s'abat sur les soldats dont 95 % font connaissance avec la prison : " Les malheureux venus volontairement en Chine pour défendre les couleurs tricolores, maintenant ils le savent ce que veulent dire les mots d'honneur et de patrie, choses que l'on peut chercher partout excepté dans l'armée qui n'est qu'une vaste école d'hypocrisie, de dissimulation et de vice. Sous cette pression, cette discipline de fer, où l'homme n'est plus qu'une chose, dépourvus de liberté d'action, ils s'aigrissent, les rancunes s'accumulent, c'est le feu couvant sous la cendre ".

Ses lettres de prison, entre avril et juin, sont précisément pleines de cette rancune qui s'accumule contre la hiérarchie. Notre héros s'interroge sur la hargne dont elle fait preuve : " le soldat n'est pas considéré comme un loyal sujet, non, il est considéré comme un serpent venimeux à qui l'on écrase la tête dès que l'occasion se présente et punissable et corvéable à merci ".

Victor tient un *livre d'or* des salauds qui mêle petits chefs (adjudants, sergents...) et officiers. Il raconte sa brève entrevue avec le général Baillaud venu l'interroger à Pao Ting Fou. Elle tient en quelques mots : " le Gal : Le seul regret que j'ai, c'est que les Chinois ne vous aient pas coupé le cou, cela aurait servi d'exemple. Restez en prison cela ne peut que vous faire du bien.

Victor : Merci mon général"

La logique de cette attitude antipopulaire des cadres de l'armée est l'utilisation du conseil de guerre. Victor comptabilisera, pour la Chine, 225 hommes condamnés par cette juridiction auxquels il faut ajouter 22 hommes en prévention, ce qui fait un pourcentage de 1,4 % étant donné qu'il y a 18 000 français dans le corps expéditionnaire.

Début mai, Victor, malade, est écarté de l'armée : " mon ardeur guerrière est complètement tombée " écrit-il à son frère le 5. Sa critique englobe "la plupart de nos officiers " car presque tous, constate-t-il, se livrent à un pillage effréné. Le 16 mai, dans son journal à Pao Ting Fou, il relate une empoignade verbale entre le colonel du 17e et monseigneur Favier à propos de cette question. Selon Victor il s'agit en fait d'une querelle entre pillards.

A la veille de sa deuxième désertion, Victor s'ennuie énormément certes mais surtout il approfondit encore son analyse de la situation et de l'ambiance dans le corps expéditionnaire, en particulier chez les marsouins. Il distingue, au niveau des soldats, volontaires et réservistes. Les premiers, note-t-il, ont été attirés par les services du recrutement sur des bases douteuses ; ces services n'ont pas été très regardants sur le plan de la *moralité* : un certain nombre de ces hommes avaient le choix entre la prison et un engagement dans l'armée (Victor a un doute sur l'utilisation qu'on voulait réellement faire de ces recrues : il pense qu'on a voulu envoyer à la mort ces *mauvais éléments* de la société). Les troupes de marine de cette époque pourraient être comparées à certaines unités de parachutistes des guerres d'Indochine et d'Algérie. Les seconds, réservistes, moins frustes, vont être le levain d'une certaine révolte car ils vont dénoncer tout haut le comportement scandaleux de l'encadrement qui, oubliant les buts de cette guerre, profite de la situation pour se servir avant de servir la France. Victor cite notamment le cas d'un officier supérieur, le colonel Lalubin, commandant le 17e de marine : il affirme que celui-ci, pour échapper au contrôle douanier mis en place à Marseille, a fait transiter quarante malles contenant le fruit de ses pillages par New York et Le Havre.

Selon Victor, si la situation s'est tendue à ce point entre officiers et soldats, c'est parce que les premiers ne voulaient absolument pas partager avec les seconds. Dans la description faite par Victor de ces chefs, on reconnaît parfois les héritiers directs des officiers de l'armée de Versailles. Il y a un discours chez les plus hargneux d'entre eux, qui, en affichant un mépris antipopulaire, ressemble à ceux

des Galliffet et des Vinoy de 1871. Ainsi celui qui, excédé par les accusations justifiées de pillage courant sur son compte, menace les réservistes : " bandes de v..., tas de rosses, assassins, pillards, voleurs, s'il ne tenait qu'à moi, je vous collerais contre un mur, et je ferais tirer deux ou trois feux de salve dans le tas, c'est tout ce que vous méritez ! "

Pour Victor l'armée de métier de cette époque se révèle donc en Chine : loin d'être une institution patriote intégrant dans sa mission les simples soldats, elle a un comportement fermé de caste, les officiers n'agissant que pour leurs bas intérêts et traitant les marsouins du rang de *clique*. La plupart se moquent bien de cette guerre qu'ils font semblant de faire aux nationalistes chinois par des opérations totalement inefficaces — les colonnes — inventant au besoin d'affreux boxers. En fait, ils sont là pour participer au pillage. Dans son journal, en avril 1901, il consigne cette conviction, composant même avec ses camarades de prison une chansonnette. Les " pauvres griffons " sont d'après lui les victimes de ces sous-officiers et officiers sans honneur :

" La Chine n'a pas été une campagne de guerre, non, pour la plupart elle a été l'école du meurtre et du vol et une campagne de cambriolage. Les colonnes n'avaient pas pour but d'exterminer les boxeurs qui étaient devenus aussi introuvables que la pierre philosophale, mais d'emplir les malles des intègres, des modèles, de ceux qui étaient chargés de réprimer le pillage. Comme moyen de répression, ils en avait trouvé un plus qu'excellent, celui de tout prendre. Ne trouvant plus rien derrière eux, le brave troupier restait honnête.

C'est dans ce but sans doute qu'un officier dont personne ne peut soupçonner l'honorabilité a fait remplir 42 de ses caisses au tombeau des empereurs à Mou-Ling et pendant que les voitures étaient encombrées de ses caisses, le pauvre Jacques crevait de faim, faute, disait-on, de moyens de transport pour amener les vivres ".

Bien entendu, l'historien doit faire la part des choses. Victor, déçu, est alors très remonté contre l'armée, la rejetant en bloc, amalgamant, dans son antimilitarisme de circonstance, tous les chefs ou presque, or, même si l'on discerne mal ceux qui seront dans moins de quinze ans des héros de la Grande Guerre, même si dans l'ensemble ces cadres penchent plus vers le genre militaire de guerre civile que vers le type officier de devoir pétri du sens de l'honneur que l'on trouvera plus tard en 1940-1944 dans les rangs des FFL ou dans la Résistance, il est probable que tous n'avaient pas cette conduite sordide, même dans cette *sale guerre* qui libérait les mauvais instincts.

Les études les plus sérieuses, comme celle de William Serman, *Les officiers français dans la nation 1848-1914*, nous montrent toutefois que même les meilleurs sur le plan militaire à proprement parler avaient une conception de *l'exercice de l'autorité* tout à fait tyrannique et que le code de justice militaire de 1857 et les conseils de guerre fonctionnaient avec une *inégalité juridique* éclatante entre supérieurs et inférieurs, une *iniquité* coutumière qui pouvait facilement conduire l'homme de troupe au bagne. On cherche vainement les officiers éducateurs remplissant ce *rôle social* voulu par Lyautey.

Ajoutons que dans cette période où le crédit de l'institution militaire est mis en cause, où l'antimilitarisme prend son élan, l'armée traverse une grave crise, doutant d'elle-même. Les incidents s'y multiplient, la carrière militaire ne fait plus recette comme l'indique l'effondrement des candidatures pour les écoles de Saint-Cyr et Saint-Maixent. Il est possible aussi que son utilisation dans l'expansion coloniale ait été mal ressentie. L'expédition de Pékin qui, dans un climat d'hystérie tourne au pillage, ne pouvait que renforcer ces sentiments. Elle n'avait rien d'une croisade patriotique. On était en effet très loin de la question de l'Alsace-Lorraine dans cet empire du Milieu. Il faut bien remarquer, en ce qui concerne Victor, qu'en 1914-1918 celui-ci retrouvera tout de même des accents patriotiques contre le *boche*, oubliant quelque peu sa condamnation globale de 1900 et cette fraternisation franco-allemande qu'il avait observée dans les rangs du corps expéditionnaire.

Enfin il faut souligner, pour être objectif, que Victor Petit reproche surtout aux officiers de ne pas vouloir partager le pillage de la Chine. Sa condamnation de l'armée reste donc ambiguë puisqu'il ne condamne pas clairement le pillage lui-même, qui excite son intérêt personnel. Pour lui, ce vaste pays est d'abord un territoire où l'on peut s'enrichir facilement. Ce "grand marché (qui) va être ouvert" permettra "la fortune en peu de temps". Emprisonné, il songe sérieusement à y revenir avec ses frères Édouard; et Louis pour y développer en grand le marché des armes. Disons qu'en 1900-1901 n'étant pas d'accord avec l'armée sur la façon d'exploiter les Chinois, il se heurte à l'institution qui, en retour, va se passer de lui et le rejeter dans le rang.

C'était sa dernière chance d'intégration. Il va maintenant être rattrapé par son destin.

La bande des neuf

La deuxième désertion, plus collective — ils seront neuf marsouins en tout : un marseillais, Rumeau, deux corses, Angelini et Giudicelli, deux *algériens*, Dumas et Roess, un lyonnais, Perret, trois parisiens, Winnisdoerffer, Moppert et Victor — n'a pas été l'idée de Victor mais sollicité par les autres qui ont agité ce projet depuis quelque temps, il accepte et devient quasiment le chef de la bande car, nous l'avons vu, il n'est pas doué pour les seconds rôles. Plus tard, on le défendra en disant qu'il a été entraîné mais, sans aucun doute, cela n'est vrai qu'à moitié car les autres, l'ayant convaincu, se sont bel et bien placés sous sa houlette, le plébiscitant comme guide. N'est-il pas le plus intelligent d'entre eux ? Un vrai *pantruchard*.

Pour la date exacte de ces journées fatales, il y a un petit mystère. Victor, dans ses cahiers de 1915, affirme que le groupe a pris le large le 10 août 1901, à 11 heures du soir et qu'après une cavale de 350 kilomètres, ils ont tous été arrêtés le 13 août à la mi-journée; or, dans ses récits plus anciens, que l'on peut consulter en annexe 8 et 9, il situe la désertion non plus le 10 août mais le 1er juillet et l'arrestation le 3 juillet. Les correspondances de 1901 confirment ces dernières dates. Début août, en effet, il est en prison comme le prouve plusieurs lettres adressées à la famille.

Autre problème : étaient-ils huit ou neuf ? Victor là aussi, fournit des renseignements contradictoires : le 31 septembre 1901, depuis St-Martin-de-Ré, il donne à Petit, Édouard; des détails sur le procès, dont une liste de ses co-accusés : Perret, Roess, Winnisdoerffer, Moppert, Dumas, Rumeau, Angelini, Giudicelli, soit huit compagnons, ce qu'il confirme en février 1902, indiquant à ses parents qu'il a déserté avec "8

autres soldats " et qu'ils se sont fait délivrer neuf chevaux par les Chinois. Or, dans un récit à son frère Édouard;, le 1er septembre 1905, il ne donne plus que 7 noms. Le nommé Moppert a disparu et il affirme avoir réquisitionné huit chevaux en tout. Beaucoup plus tard, le lyonnais Barthélémy Perret, l'un de ses coaccusés, retrouvé à Cayenne et interviewé par Alexis Danan, déclarera : " quand on nous a pris, nous étions neuf à errer dans la brousse ".

Quoiqu'il en soit, cette équipée sauvage a déclenché une opération de répression sans précédent. Gendarmes, marsouins et chasseurs sont aux trousses de la bande. Talonné avec ses camarades par les soldats, Victor choisit de ne pas faire couler le sang, c'est-à-dire de ne pas tirer sur d'autres français. Il sera pris le dernier.

Les autorités militaires le connaissent bien et l'ont maintenant classé comme un ennemi. Ce *débrouillard*, qui n'a pas voulu servir l'armée, on veut le briser. Des officiers, dont il va signaler la lâcheté lors de cette opération de traque, vont le provoquer une fois prisonnier. Il racontera tout cela en détail dans ses mémoires. Ce comportement peu reluisant finit de convaincre Victor de la nullité de l'armée comme institution. Aucun militaire de carrière ne trouve plus grâce à ses yeux. Il ne s'agit pourtant pas chez lui d'une analyse politique même s'il est anarchiste sans le savoir. Quoi qu'il en soit, ses idées sur la question, très véhémentes, le coupent pour toujours de ce milieu de l'armée dans lequel il avait pourtant voulu entrer : il devient de ce fait, aux yeux des militaires un personnage *peu recommandable*. Mais pouvait-il vraiment s'intégrer ?

En août 1901, avant sa comparution devant les juges militaires, il se fait encore pas mal d'illusions, croyant à la possibilité d'une certaine clémence. Il est persuadé que sa condamnation ne sera que de 6 mois à 5 ans. Plongé dans cet optimisme, Victor projette déjà de revenir avec ses deux frères en Chine pour y faire en grand du commerce, particulièrement celui des armes. Il croit qu'il purgera sa peine en France ou à la rigueur en Algérie. Victor n'a pas bien compris que pour les militaires, la page est définitivement tournée en ce qui le concerne.

Condamné pour l'exemple

Le procès contre Victor et ses compagnons d'aventure, qui se tient le 21 août à Tien Tsin, sous la présidence du lieutenant-colonel Famin, revêt une certaine importance, compte tenu des accusations rapportées dans les mémoires : complot entre Victor Petit et le mandarin de Tchou tcheou, intention de piller un vaste établissement chinois, menace de mort pour le vol de chevaux, tentative de corruption des marsouins du 17e...

Ce n'est bien entendu que lorsque l'on disposera des minutes du procès ou d'un rapport officiel — à savoir en 1999 à l'ouverture de ces archives — que l'on pourra être certain de ces accusations. Pour l'instant, on doit s'en tenir aux quelques notations du registre matricule " 1e Provocation à la désertion, 2e Pillage en bande ".

Beaucoup de bruits ont couru autour de ce procès. Victor et ses compagnons étaient réputés coupables de tous les crimes, y compris du viol d'un Chinois ! En attendant, il faut faire confiance à Victor. Celui-ci a remis à son avocat — trois lieutenants avaient été désignés comme avocats pour l'ensemble des prévenus — un *volumineux*

mémoire qu'il serait intéressant de consulter s'il a été conservé. On remarquera toutefois dans une lettre à ses parents reproduite en annexe, que Victor ne mélange pas le Droit en tant que procédure qui, pour lui, doit guider la Justice et ne peut donc s'appuyer sur des suppositions, et ce qui s'est réellement passé : " nous voulions — avoue-t-il dans le secret de l'intimité — profiter de l'influence possédée par les Européens en Chine, mettre les villes et les villages traversés par nous à rançon et ainsi, en peu de temps, être possesseurs de sommes importantes, chose qui n'est pas nouvelle en Chine, et que j'ai vu exercer pendant ma première désertion.

Mais, je le répète, ceci est complètement inconnu de nos juges ".

On a envie d'ajouter : *Certes, mais ne pouvaient-ils pas s'en douter ?*.

Victor Petit, dans *Remember for ever*, dénonce le capitaine Archambault qui a procédé à l'instruction dans des conditions arbitraires, sans contact avec des avocats, en exerçant toutes sortes de pressions sur les accusés — qui vont tous craquer — et sur les témoins, pas moins de trente-trois. Victor souligne dans son texte tous les vices de procédure qui ont entaché l'instruction et le procès lui-même.

Le capitaine Archambault (un furieux selon Victor) a demandé qu'on inflige la peine de mort pour l'exemple à Perret — qui a tiré sur un Chinois sans le toucher — Roess et Victor Petit. Outre son rôle d'instructeur, cet officier est rapporteur lors du procès, un cumul peu réglementaire selon Victor. Les accusés, dans l'ensemble, ne font pas bonne figure ; seul Victor, fidèle à lui-même, se défend vigoureusement, repoussant l'accusation de désertion — il faut trois jours d'absence — et de vol. À ce propos, c'est lui qui se fait accusateur en dénonçant le vol commis en Chine par " 35 millions de personnes ", une façon bien personnelle de mettre en cause l'impérialisme français.

Il est clair que l'attitude insolente de Victor lors du procès, qui contraste avec l'abattement des autres prévenus, aggrave son cas. L'Armée avait renoncé à utiliser sa notoire *débrouillardise* connue dans le corps expéditionnaire. Victor était maintenant étiqueté comme forte tête incontrôlable. Un individu qu'on devait éliminer. Toutefois, les accusations n'étant pas crédibles, la demande de peine de mort ne pouvait aboutir. Seul le lyonnais Perret, qui avait fait feu, allait être condamné à la peine capitale. Emile Roess et Victor Petit, censés être les meneurs, étaient néanmoins condamnés au maximum, soit 20 ans de travaux forcés, 200 francs d'amende, dégradation militaire, les autres, qualifiés de comparses, à 10 ans de réclusion. Il est possible et même probable que Victor et ses camarades aient été condamnés pour l'exemple car Victor, dans une lettre du 21 mai 1901, fait état d'autres désertions collectives à la même époque.

La conséquence de ce que des amis vont qualifier de "grosse bétise" provoquée par les " mauvaises fréquentations ", c'est donc le bagne. La vie de Victor a basculé du côté de l'enfer, de la guillotine sèche. Pour lui, cette condamnation au bagne est une pure injustice. Il ne se sentira jamais coupable, se disant "intact". C'est aussi pour que l'on n'oublie pas qu'il entreprendra plus tard le récit détaillé de cette histoire dans ses cahiers *Remember for ever*. Néanmoins, rentrant en France comme détenu sur le *Cachart* et apparemment conscient de sa chute dans la société, il demande à ses parents de le pardonner pour ce déshonneur qui risque de frapper la famille si

l'entourage apprend cet "affreux malheur". Victor a même des idées de suicide " je vous demande si cela était possible, de ne plus penser à moi, comme si je n'avais jamais existé (...) donc abandonnez-moi à ma triste destinée (...) il faut que pour tout le monde je sois mort en Chine (...) si je rentre plus tard en France ce sera avec un nom changé, je ne serai plus jamais français (...) figurez-vous que je sois mort car je ne veux pas revenir ou faire de sorte à déshonorer votre nom ". Il faut préciser ici que la famille mise au courant de son affaire par des camarades de régiment, ne l'abandonne pas.

D'ailleurs, la correspondance avec son oncle et sa tante et avec ses frères ne s'est pas interrompue durant tous ces événements (désertions, détention...).

Victor Petit, malgré les regrets exprimés à la famille sur sa " faute ", ne se soumet pas vraiment au verdict du tribunal militaire de Tien Tsin. Dès le début de son *emprisonnement*, il pense à s'évader, comptant d'abord sur ses propres forces. En transit à Hai phong, il fait une première tentative puis, transporté vers la France sur le *Cachart*, il récidive sans succès au large de Singapour. Comme nous l'avons vu ci-dessus, il est un moment démoralisé. Ramené à Marseille, il reprend espoir à la prison Saint Pierre : il croit que s'il se conduit bien, il pourra être libéré au bout de 5 ans ou à l'âge de 33 ans, et il pense à son livret de caisse d'épargne !

Saint-Martin-de-Ré, la porte de l'enfer

Via La Rochelle, il est conduit au bagne de St-Martin-de-Ré où il arrive le 10 janvier 1902 pour y être bientôt employé comme contremaître à l'atelier d'étoupe. Il retrouve là un certain moral — " il ne me manque que la liberté pour être heureux " — et même la force de donner des conseils à Édouard sur sa *carrière*, l'engageant à faire du commerce en Chine. Un commerce un peu particulier il est vrai :

" Le commerce est ce qui te conviendrait le mieux. Dans cette époque de l'exploitation de l'homme par l'homme, il vaut mieux être exploiteur qu'exploité ; si je n'étais pas en prison, ma connaissance de la langue chinoise nous serait utile. La Chine est un pays neuf où il y a beaucoup d'argent à gagner.

Le meilleur serait celui des armes à feu qui, maintenant, est considéré comme contrebande de guerre, mais qui est extrêmement lucratif là-bas : 300 % ".

Surtout Victor, voyant que sa famille n'a pas fait une croix sur lui, commence à faire connaître son histoire. En février 1902, il relate les faits à ses *chers parents*. Mobilisé sur la question, il cherche déjà à construire un dossier qui lui serait favorable et compte sur la famille pour sa défense. Le récit détaillé qu'il fournit est accompagné de la réfutation point par point du procès. Il signale dans cet esprit l'attitude de la famille d'un co-condamné, sans doute Roess, qui fait beaucoup pour celui-ci. Probablement espère-t-il que son oncle pourra faire de même.

Effectivement l'oncle Édouard, envisageant dans l'avenir une supplique au Président de la République, propose à Victor de faire jouer pour cette occasion ses quelques relations. À ce moment là Victor, numéro d'écrou 2256, prenant conscience de son statut de bagnard — n'étant pas trop malheureux à St-Martin-de-Ré, il s'inquiète surtout de son sort prochain (sera-t-il déporté à Nouméa ou en Guyane ?) —, réalise

qu'il n'a pas fait grand chose et qu'une grâce présidentielle pourrait adoucir son sort en transformant les travaux forcés en réclusion. Pourquoi change-t-il soudainement d'avis ? Fin mars, il écrit à ses parents :

" Je crois avoir mûrement réfléchi à ce que je devais faire ; mon idée est que la destinée s'accomplisse donc je vous prierai, si toutefois il n'est pas trop tard, de m'abandonner complètement à mon sort, en un mot de ne tenter aucune demande qui pourrait avoir pour effet de changer ma peine de travaux forcés en celle de réclusion. "

Son espoir est retombé et la déception sera encore plus grande lorsque l'oncle, qui ne comprend pas ce revirement, le traitera de phraseur. Victor est alors déprimé, il se sent " moralement mort ". Ses frères et sa sœur ne lui écrivent pas. Il a des idées de suicide et se souvient qu'il n'est qu'un orphelin, qu'il n'a donc ni père ni mère, ni éducation. Ce sentiment d'abandon provoque un véritable effondrement. Victor a donc renoncé à l'idée de faire commuer sa peine en réclusion grâce aux démarches de son oncle. Mieux vaut la Guyane où au moins il aura le grand air et " la parole " ! Il craint plus l'isolement de la réclusion que les dangers de Cayenne mais ces justifications — " je suis jeune et la pensée l'emporte sur l'utilité " — cachent mal son désespoir et sa douleur.

Encore une fois, il parle en désespéré car ce départ sans retour et sans adieux pour une région insalubre le tourmente. Il y est pourtant résigné. En juin, il croit qu'il partira pour la Guyane à la fin de l'année s'il n'est pas commué, mais il ne veut plus l'être " ne tentez aucune démarche pour moi, je préfère les TF à la peine de réclusion, j'ai mes raisons pour cela. "

Victor est dans cette période complètement hébété mais finalement, pensant que " le détenu ne vit que d'espoir ", il retrouve progressivement du tonus, d'autant plus que sa vie comme contremaître à l'atelier d'étoupe de St-Martin-de-Ré n'est pas trop dure. Sa sociabilité et son sens de l'organisation font des miracles et puis il a reçu des lettres de Marie et d'i.Petit, Édouard (frère); qui l'ont réconforté. Cette période transitoire prend fin en décembre 1902. Dans sa dernière lettre à son frère depuis St-Martin-de-Ré il annonce que son départ, probablement pour la Guyane, est fixé au 19 décembre. Exceptionnellement cette année-là il n'y a eu qu'un seul transport au lieu des deux habituels.

Evasions successives du matricule 32308

Le 19 décembre, Victor est donc embarqué sur le *Loire*, ce bateau-cage affrété par la Société nantaise de navigation, qui a succédé en 1900 au *Ville de St Nazaire* et au *Calédonie*. *Le Monde illustré* de janvier 1903 reproduira en dernière page un dessin ayant pour sujet cette sinistre opération. Après une escale tout à fait classique à Alger, pour compléter sa cargaison humaine avec des condamnés maghrébins, le bâtiment gagne la Guyane avec ses 527 forçats. Ils sont débarqués aux Îles du Salut le 8 janvier 1903 pour être triés. C'est là que Victor devient le matricule 32308 (numéro matricule de la Colonie). Quelque temps après il est désigné pour rejoindre le continent.

Arrivé le 8 mars 1903 à St-Laurent-du-Maroni, Victor y découvre aussitôt l'enfer du bagne dans les marécages de la briqueterie. Pour échapper à la mort, il tente le 29 mars une évasion en barque avec d'autres forçats. Pas moins de onze. Repris deux jours après, il est condamné le 16 juin 1903 à 2 ans de travaux forcés supplémentaires par le Tribunal Maritime Spécial. Mais Victor n'est pas démoralisé pour autant. Écrivant clandestinement à son frère Édouard, il lui explique cette tentative tout en lui indiquant un truc pour lui faire parvenir de l'argent à l'insu de l'Administration :

" J'ai fait une évasion qui n'a pas réussi malheureusement. Moi et mes collègues étions possesseurs d'un canot de 8,50 m de long sur 2,20 m de large qu'il fallait pour atteindre le Venezuela.

Nous avons été arrêtés sur le fleuve et j'ai été condamné par la suite à 2 ans de travaux forcés, ce qui me pousse jusqu'à plus soif.

Enfin je voudrais que tu m'envoies de l'argent. Voila le système que j'ai imaginé. Tu me l'enverras dans l'intérieur d'une photographie, voici comment : tu feras toi-même un carton sur lequel tu colles la photographie, tu prends deux feuilles de papier entre lesquelles tu mettras 2 billets de 50 que tu réclameras à mon oncle avec la lettre comme preuve de ta bonne foi, et de chaque côté des feuilles tu colleras le papier de manière à faire l'épaisseur d'un carton, tu colles la photographie dans l'en-tête du photographe derrière, en un mot tu fais cela de manière que la chose paraisse le plus naturel possible, tu es assez intelligent pour faire pour le mieux, surtout pas entre le carton et la photographie, ce truc est connu, tu écriras à l'adresse que je vais te donner, et tu n'auras qu'à mettre la photographie dans la lettre, si tu veux me dire quelque chose de caché, écris avec de la salive sur la partie de la lettre que tu laisseras en blanc, il suffit de passer de l'encre dessus pour faire ressortir l'écriture ".

Si Victor fait cette demande pressante à son frère, c'est bien entendu pour sa *liberté*, c'est-à-dire pour organiser une autre évasion.

Un nouvel essai pour faire la belle, avec douze autres hommes, le 14 août, se solde par un échec mais, quelques jours plus tard, le 20 août, nullement découragé, il récidive avec 15 autres forçats, en pirogue cette fois. Ils sont finalement repris les uns après les autres. Victor, réintégré le 8 septembre 1903, passe un mois au cachot.

Ce nouvel échec démoralise un moment Victor, qui est très affaibli, comme on le voit dans le début de cette lettre à Édouard, dans laquelle il n'oublie cependant pas son rôle d'aîné :

" St-Laurent-du-Maroni 27 novembre 1903

Cher frère,

Quand tu m'accuses de négligence pour écrire, tu as raison, mais, depuis que tu as reçu ma dernière lettre je me suis encore évadé, j'ai fait 30 jours de cachot et je suis actuellement en cellule depuis 2 mois en attendant de passer encore une fois au tribunal maritime spécial.

Je ne te dirais pas que je me porte bien, ce serait mentir, toutes ces évasions où l'on souffre parfois de la faim, de la soif, en buvant l'eau des savanes corrompue (sic), ainsi que les punitions m'ont affalé, je suis miné par la fièvre et je n'ai aucun appétit pour manger. Enfin la mort viendrait, cela ne me ferait pas beaucoup de peine car ce n'est pas vivre que de vivre aux Travaux. Sitôt que j'aurais passé au tribunal, je t'écirai pour te mettre au courant de ce qui m'est advenu.

A ton sujet, Édouard, ne roule pas trop de ville en ville, reste stable, au lieu qu'un beau jour, si tu continues, je t'attends à la Guyane, chose entre toutes que je ne souhaite pas ".

Le malheureux Victor est frappé d'une nouvelle condamnation de 3 ans de travaux forcés le 14 décembre. En onze mois de bagne, il a récolté 5 ans de plus. Reprenant le contact avec ses *chers parents* après un an de silence, il fera le bilan : " il faut que je vous avoue enfin que depuis mon arrivée à la Guyane, j'ai tenté de m'évader à trois reprises, qui m'ont coûté la première 2 ans de travaux forcés, la seconde 30 jours de cachot et la suivante 5 ans de travaux forcés, ce qui fait 5 ans de prolongation sans compter les fièvres paludéennes et l'anémie qui ont failli m'emporter ".

Après 5 mois de cellule pendant lesquels il se voit perdu, son état étant de plus en plus bas : " je t'avouerais — écrira-t-il plus tard à Edouard — qu'il y a une quinzaine de mois, je m'étais condamné, m'attendant à une mort certaine. Il est évident que si j'étais resté sur le continent je serais mort à l'heure actuelle ".

Transporté aux Îles du Salut d'où l'on ne peut s'enfuir, Victor, très faible, ne pèse plus que 47 kilos.

Le bagne vu de l'intérieur

Dans les Cahiers III et V de *Remember for ever*, nous avons une description de toutes les petites choses de l'Administration pénitentiaire (l'AP) et des humiliations de toutes sortes qu'elle fait subir aux forçats qu'elle transforme en sous-hommes ; ne les considère-t-elle pas tous — ainsi l'écrit Victor — " comme des salops " ?

Il décrit la machine à broyer les individus, la *guillotine sèche*, de la base au sommet, citant les lieux et les noms. Grâce à ses observations acérées sur " la pourriture du système pénal", nous savons tout sur la vie des *fagots* et le fonctionnement du monde pénitentiaire : les surveillants militaires et les *contrecoups* arabes, le Tribunal Militaire Spécial (TMS), les combines véreuses qui enrichissent les hommes de l'administration sur le dos de ceux qu'ils encadrent — " l'argent d'un fagot n'a pas d'odeur et se mêle agréablement à celui des honnêtes gens " —, l'homosexualité.

Rien n'échappe à Victor qui signale aussi le conflit latent entre l'AP et l'administration coloniale.

On découvre dans ces pages comment les *incos* (les incorrigibles) s'organisent pour échapper à cette vie infernale en faisant la *belle*, mais aussi cette ambiance dominée par la violence et la mort. La vie d'un forçat, ce *mort vivant*, ne vaut rien ou plutôt ce que vaut la prime versée à ceux qui le reprennent lorsqu'il s'évade. Sur les 15

hommes qui participent à sa deuxième évasion en août 1903, 3 seulement survivent encore cinq mois plus tard. En 1911, Victor écrit ces mots terribles à Edouard : " c'est un miracle que je soye encore vivant car un convoi remplace l'autre. Sur 527 venus avec moi il y a 8 ans, nous restons une vingtaine ". N'y a-t-il pas là une volonté d'élimination, d'extermination ? " les fagots étaient envoyés à la Guyane pour y crever " note Victor qui n'oublie pas de raconter l'histoire de la tentative de construction de la route coloniale Cayenne-Saint-Laurent, la route n° 1, où 1 200 forçats sont morts pour rien "les pieds dans l'eau et le corps dans le feu". Et pourtant, non loin de ces zones côtières malsaines, il y avait selon Victor un pays presque édénique à mettre en valeur.

L'AP et le Gouvernement colonial prétendaient contribuer en Guyane à une œuvre constructive mais en fait engloutissaient sans retour budgets sur budgets. Les bagnards ne faisaient rien d'autre qu'arracher l'herbe dans les rues des agglomérations ou abattre des arbres dans la brousse car l'administration ne croyait même pas aux concessions fournies aux assignés. Tout était faux au fond, même les fonctions occupées par les transportés. Victor, répondant à une question de son frère, souligne l'hypocrisie fondamentale du système :

" Ce que je fais ? Depuis que je suis au bagne, j'ai fait le terrassier, le jardinier, le cuisinier, le blanchisseur voire même le buffle, les animaux de trait appartenant ici à l'espèce humaine, j'ai cassé de la pierre, fait de la brique, manœuvre maçon. Le métier varie selon les besoins du moment et l'endroit où l'on se trouve. Quel est mon régime étant de première classe ? Tu es bien curieux ! Le même régime que les 2e et 3e classe sauf que je puis être assigné moyennant " c'est là le hic " la somme de 100 F et être concessionnaire.

L'assigné est nourri et couché par son patron qui verse au minimum 10 F par mois dont 4 F à l'État, 4 F au pécule du condamné et 2 F à la main pour ce dernier.

Si tu venais te fixer dans cet heureux pays, tu pourrais te payer ce luxe. Quoique l'assigné est assujetti au costume et à la discipline pénale.

Quand au régime de concessionnaire, inutile que je te le dépeigne, qu'il te suffise de savoir que seuls quelques arabes briguent les avantages qui en découlent ".

C'est donc l'ensemble du système que Victor récusé et accuse jusque dans les plus infimes détails. L'arbitraire des surveillants le dispute à leurs abus. Même la nourriture est détournée avec les conséquences que l'on devine. Dans une lettre du 1er septembre 1907, Victor signale notamment que les rations distribuées sont insuffisantes pour vivre.

Victor ne se contente pourtant pas de condamner l'AP car il ne cache pas dans son récit la violence des rapports entre forçats, racontant par exemple comment 12 détenus arabes violent un jeune à la prison des Hattes. Il n'y a rien ni personne de sympathique pour lui dans ce monde où règnent la corruption et la promiscuité : Victor désigne particulièrement les "récidivistes " — qu'on appelait les "pieds de biche " — qui sont à leur aise en Guyane car "cette boue est leur milieu, il s'y vautrent avec délice ". Autre cible de Victor les "chasseurs de primes " qui se recrutent spontanément dans la population locale et notamment chez les noirs. Ici

d'ailleurs, il faut bien constater qu'il développe un certain racisme, tout à fait banal chez les bagnards humiliés d'être considérés bien moins que d'anciens esclaves. Plus tard, après son évasion, Victor reprendra son leitmotiv à propos de Haï ti. Sa description du futur pays des tontons macoutes ne manque pas de cruauté. Il s'y montre souvent injuste, reprenant sans hésitations à son compte certains préjugés coloniaux mais, si l'on va au-delà l'histoire récente de Haï ti donne sans conteste à son récit une certaine résonance.

Ajoutons que Victor, gamin de Paris, affiche parfois des valeurs tout à fait conformistes, voire réactionnaires. Il se définit par exemple comme un homme travailleur, propre, sobre, qui ne se livre pas à la débauche. Cet autre leitmotiv, d'où l'humour n'est pas toujours absent, apparaît deci-delà dans son manuscrit et ses lettres.

Il faut insister, me semble-t-il, sur l'intérêt des cahiers de Victor. Rédigés en 1915, s'appuyant sur d'autres écrits à vif de son cru, ils ont précédé les fameuses enquêtes du journaliste Albert Londres, *Au bagne* (1923), et du salutiste Charles Péan, *Terre de bagne* (1931 et 1933), *Le salut des parias* (1935) mais aussi le remarquable livre du Docteur Rousseau, *Un médecin au bagne* (1930), et bien entendu la mode littéraire qui a pris le relais de ces dénonciateurs journalistiques ou humanitaires qui ont finalement fait mouche pour la mise en cause puis la suppression du bagne. Tout ce qu'on peut trouver dans les livres ou les articles de ceux qui ont braqué leurs observations sur l'AP avait déjà été noté par Victor Petit. On peut d'ailleurs regretter que son manuscrit n'ait pas été connu à son époque. C'était en effet un réquisitoire accablant dressé par un homme qui avait vécu par l'intérieur cet enfer de Dante mais sans jamais renoncer à sa personnalité. Dans *Remember for ever*, Victor, à l'encontre de la plupart des bagnards qui ont écrit leurs mémoires, ne se pose pas en victime, mais se fait le procureur des petites misères humaines.

L'espoir et la mort

Revenons au sort de Victor après ses tentatives d'évasion de 1903. Il passe d'abord par l'île Royale avant d'être conduit à celle de Saint-Joseph au 8^e peloton. Grâce à " l'air pur des îles joint à l'impossibilité de fuir ", il retrouve la santé physique sinon le moral qui " travaille " selon ses propres termes. Victor s'ennuie " l'existence ici est si monotone qu'aucun événement n'y mérite d'être relaté ". Édouard tarde à lui répondre, Louis ne lui a plus écrit depuis un an et il n'a aucune nouvelle directe de Marie.

Là au milieu de criminels célèbres dont parle la presse, il va finalement se faire une bonne conduite — où sa débrouillardise joue un rôle — et ceci malgré quelques écarts bien dans sa façon dont un maître coup de poing sur la nuque à un *contrecoup* voleur et quelques insolences envers le *personnel libre*.

Du 14 avril 1905 au 5 août 1906 il reste *garçon à la gamelle* (aide cuisinier), ce qui n'est pas une si mauvaise place. À cette époque, ayant appris que l'un de ses co-condamnés, Roess, a bénéficié d'une remise de peine et en attend une autre, Victor se met à espérer que cela pourra être le cas pour lui et il commence, avec l'aide de son frère, à préparer un dossier.

On pourrait se demander pourquoi Edouard en fait tant pour Victor. Il aurait pu lui en vouloir car, à cause de sa désertion, il avait dû faire plus que les 10 mois de service militaire auxquels il était normalement astreint — dans une lettre de l'oncle Édouard on apprend qu'il avait été " désolé " de devoir faire 2 ans de plus — , il aurait pu être indifférent puisqu'il va se marier et avoir des enfants. Mais Édouard, par certains côtés, ressemble à Victor : cet individualiste un peu cabochard n'a-t-il pas quitté son oncle et sa tante en 1897 pour suivre sa voie ? et il a tout de même l'esprit de famille. D'autre part, il s'engage philosophiquement du côté du socialisme puis, comme nous le verrons, dans la franc-maçonnerie. Édouard, qui a finalement choisi le métier de typographe, participe ainsi au mouvement ouvrier à titre de coopérateur. Je ne sais pas si, dès 1906, il a des activités syndicales, mais l'une de ses malles contenait une carte confédérale de la CGT Fédération du Livre de 1923.

Il est certain par ailleurs que, dans la mesure du possible, presque toute la famille cherche à adoucir le sort de Victor qui est très touché par cette sollicitude générale. Il l'exprime sans détour à son " cher frère " Édouard qui vient de contracter mariage — " un gage de bonne conduite et (...) de position stable ":

" J'ai éprouvé beaucoup de plaisir en voyant l'intérêt que tu me portes, cela fait plaisir de voir que vous pensez toujours à moi dans la famille ".

Victor n'est même pas véritablement agacé par les leçons de morale que son frère Louis, alors au service militaire à Toul, au 156^e, lui adresse. Tout juste conseille-t-il à Édouard de lui en faire comprendre l'absence d'intérêt :

" Envoie le bonjour à tous de ma part, dis lui qu'il est inutile qu'il m'envoie des tartines de morale comme il le fait, il est trop tard pour cela, nous n'avons pas les mêmes idées voilà tout, donc qu'il m'écrive mais dis lui que nous voyons le monde chacun selon nos actes et l'existence passée ".

Louis ne garde pas les correspondances de Victor et les adresse de Toul à Édouard :

" Je ne veux pas perdre sa lettre et en même temps je ne veux pas la garder ".

Édouard a déjà commencé de s'occuper de Victor sur le plan judiciaire :

" Dis-moi également sur quels motifs tu bases tes réclamations en ma faveur, selon ta réponse, je t'enverrai le récit détaillé de mon affaire et les points sur lesquels tu pourrais t'appuyer pour obtenir quelque chose en ma faveur ".

La femme d'Édouard, Jeanne, à qui celui-ci a dit la vérité, adresse aussitôt une lettre à Victor qui en est fort ému :

" Chère belle Sœur,

Croyez bien que j'ai été profondément touché de l'attachement et de l'amitié que vous avez témoigné pour moi, en vous mettant au dessus d'un préjugé et avoir osé écrire à un homme qui est considéré comme une bête venimeuse mais qui, malgré cela, croit avoir une conscience existante ".

L'existence, pour Victor, est plus que jamais " monotone " dans ces Îles du Salut bien qu'il précise " je suis plus fort maintenant que je n'ai jamais été ". Il n'a qu'à se faire bronzer et ressemble à " un peau rouge ". Cette vie immobile lui pèse : " Quant à moi — écrit-il à son oncle — les jours les mois se suivent sans apporter de changement dans mon existence monotone. C'est le cas de le dire plus ça change, plus c'est la même chose "

Au début de l'année 1906, voyant que les démarches d'Édouard; n'ont pas abouti, il lui suggère de s'adresser à la Ligue des droits de l'homme. Victor s'ennuie beaucoup " l'existence se poursuit de plus en plus monotone " et surtout il se sent étranger aux bagnards qu'il n'apprécie guère : " ce qui me peine le plus c'est de vivre dans ce milieu. Ici l'homme se révèle tel qu'il est, la retenue, le peu de dignité qu'il pourrait avoir dans un monde meilleur, il l'a dépouillée, c'est la brute, bête et malfaisante, cédant à tous ses instincts, se livrant à toutes ses passions.

Je regrette d'être obligé de l'avouer, mais la plupart de mes semblables sont ici bien à leur place, c'est la bête féroce qu'il faut empêcher de nuire, incapable de juger une cause sainement, n'écoulant que son égoïsme ou la loi du plus fort, d'ailleurs pour celui qui, comme moi, regarde et écoute en restant indifférent, c'est une véritable étude, mon esprit n'est jamais inoccupé. En étudiant le bagne, on apprend à connaître le monde ".

A ce moment-là Édouard poursuit ses efforts pour son frère mais certaines lettres de ce dernier, qui auraient pu lui être utiles, sont interceptées par l'AP " légalement ou non ". Renvoyé sur le continent au pénitencier de Kourou, Victor ne peut échapper aux travaux mortels de la route coloniale Cayenne-Saint-Laurent. Affecté au camp de Pariacabo, il doit défricher avec d'autres forçats une brousse marécageuse qui, selon ses termes, transforme en deux mois " un vivant en cadavre ". Pour éviter de périr stupidement dans cette entreprise insensée, il va une nouvelle fois tenter de s'évader en compagnie de cinq italiens et de trois français. Repris, Victor est renvoyé aux îles. Dans une lettre clandestine, il se justifiera de ce nouvel écart auprès de son frère :

" J'ai été désinterné et envoyé à Kourou le 20 juillet 1906 après vingt mois de bonne conduite. Là je fus envoyé sur la route coloniale en construction de Cayenne à Saint-Laurent mais, comme ces travaux sont excessivement malsains, le tracé de la route traversant des savanes constamment inondées, de la vase contenant des débris de forêt vierge accumulés depuis des siècles, pour échapper à la mort qui avait déjà abattu environ 600 transportés — " c'était un tombeau " — je m'évadai. Je fabriquai une embarcation mais, l'embarcation finie, je fus arrêté par 5 noirs dans la crique de Malmanoury; ceci se passait du 5 août au 11 dudit. Arrêté, l'on m'envoya aux îles en prévention de conseil où le directeur, jugeant sans doute que j'en avais assez, me fit mettre 30 jours au cachot et réinterné le 22 septembre.

(...)

Tu vois, je ne demanderais pas mieux que de suivre tes conseils, tu as parfaitement raison, mais il faut aussi conserver son existence : si je ne m'étais pas évadé, je serais mort à l'heure actuelle ".

Réinterné, il écope donc d'un mois de cachot en septembre 1906. Puis il retravaille sur l'île Saint-Joseph, d'abord comme manoeuvre maçon avant de reprendre ses activités de *garçon à la gamelle*.

Le temps de la patience

A nouveau, Victor compte sur les démarches d'Édouard, la conjoncture politique paraissant favorable : " Espérons que le revirement de l'heure présente en faveur de la suppression des conseils de guerre te favorisera un peu dans les démarches que tu fais en ma faveur ". Il se tient alors tranquille, additionnant les mois de bonne conduite : " Tu me demandes l'emploi de mon temps : j'ai été jardinier, porteur d'eau, actuellement je suis garçon de salle à la popote des surveillants célibataires, c'est-à-dire que je cumule les fonctions de maître d'hôtel, plongeur, valet de chambre, etc. "

Victor, qui ronge son frein en attendant des résultats qui changeront sa situation — " j'attends les événements, de la patience, de la patience et toujours de la patience " — poursuit donc, en 1908, avec l'aide de son frère, l'établissement d'un dossier qui devra être confié au légiste de la Ligue des droits de l'homme.

La grève des *fagots* lui fait perdre son emploi de *garçon à la gamelle* et il se retrouve un moment à casser des pierres mais ce n'est qu'un incident car Victor se fait discret. Le 1er juillet de la même année, dans la mesure où il n'a pas eu de punitions depuis deux ans — n'ayant pas été jugé pour l'évasion de 1906 — il passe de la 3e à la 2e classe.

Victor est alors en pleine forme malgré sa nostalgie de Paris, " le sol natal ". Les Îles, selon lui, sont un véritable *sana* où l'on se requinque. Débordant de vitalité, il regrette que ses potentialités soient comprimées par le bagne, car il est " plein d'idées neuves ". Il lit, apprend de nouvelles techniques et invente. Ici, on pense à la remarque d'un autre bagnard, l'anarchiste Dieudonné, qui confiait à Albert Londres dans une conversation : " un forçat qui apprend volontairement un métier est un homme qui n'est pas pourri ". Elle s'applique parfaitement à Victor qui se perfectionnait sans cesse soit dans les activités manuelles soit dans les activités intellectuelles et notamment dans l'apprentissage des langues. Mais il est vrai d'une part que Victor redoutait l'ennui et que d'autre part il avait compris les *mécanismes* du Savoir : " un homme n'en sait jamais trop, surtout s'il est pauvre ".

En devenant cuisinier de l'officier d'administration de Royale, Monsieur Gendarme., Victor connaît une vie plus stable et moins dure. Cet officier est un brave homme, ce qu'il signale : " Les honnêtes gens sont si rares que, lorsqu'il s'en trouve, il faut les nommer " Mais Victor, ayant eu un différent avec la femme de son *patron*, est renvoyé le 10 janvier 1909 à Saint Joseph pour travailler aux *pierres bleues*. Cela ne dure pas trop longtemps. En mars, il reprend ses activités de *garçon à la gamelle*. L'amélioration de son existence se poursuit et il espère pouvoir bénéficier d'un nouveau jugement qui réduirait sa peine.

Le 1er janvier 1910, Victor passe 1ère classe " summum de la situation de fagot " : " Régulièrement — écrit-il à son frère Édouard — je devrais être proposé par l'administration elle-même pour une réduction de peine ". Son cas devient plus défendable, même pour la Ligue des droits de l'homme. Il se prend à espérer de la

nouvelle législation d'autant plus que Roess, le 14 juillet 1909, a été gracié des 2 ans qui lui restaient. Il apprend aussi, à la veille du 14 juillet 1910, que Perret a été relevé à 20 ans le 14 juillet 1908. Depuis le début de cette année 1910 d'ailleurs, il a le ferme espoir d'une mesure en sa faveur pour le 14 juillet car il y a eu l'affaire Steinheil, qui rappelle un peu la sienne, et qui a remué l'opinion.

Désinterné de nouveau le 4 mai, il a été envoyé à Saint-Laurent d'abord, comme homme de corvée chez un surveillant marié puis, suite à un désaccord avec sa femme, chez un autre surveillant des concessions de St-Maurice, qui l'a connu à Saint-Joseph. Il y est bien traité mais l'endroit est très malsain. Victor, une fois de plus, est victime des fièvres. En septembre 1910, il revient donc malade à Saint-Laurent-du-Maroni pour un séjour à l'hôpital : "Deux mois passés ici à St-Maurice m'ont anéanti. De 80 kilos je suis descendu à 65. J'étais atteint de fièvre bilieuse, hématurique. Je l'ai encore mais les accès sont moins fréquents et plus faibles. Par-dessus cela, l'anémie est venue s'en mêler et j'avais enflé comme un tonneau. Mais je suis dégonflé et ce ne sera pas encore cette fois que j'aurai la croix de bois, quoique j'ai senti le sapin".

Après guérison, il accepte d'être cuisinier à la gamelle des surveillants, un emploi qu'il va garder cinq mois, du 1er octobre 1910 au 1er mars 1911. Est-ce fin 1910 qu'un homme de l'Administration est venu le voir pour l'inviter à persévérer dans sa bonne conduite ? Un moment Victor espère une remise de peine pour le 14 juillet 1911. Bien vu, il devient cuisinier à l'Hôpital mixte de Saint-Laurent. Toutefois, il ne se fait plus trop d'illusions sur les remises de peine qu'il pourrait avoir à l'occasion de la fête nationale. Victor n'est alors pas loin de penser que "l'arsenal des lois" ne joue pas en sa faveur car, d'après lui, on peut faire dire ce qu'on veut aux lois qui sont "comme les langues d'Esopé". Maintenant, il songe à une solution qui consisterait à faire commuer sa peine en réclusion, ce qui aurait pour effet son rapatriement.

C'est à cette époque que les démarches d'Édouard, devenu franc-maçon actif — il est le trésorier de la Loge *Famille et Travail*, du Grand Orient de France, rue Cadet, qui a été fondée en 1909 et qui sera doublée ensuite par l'association *Démocratie et progrès* — en faveur de Victor, semblent aboutir après bien des efforts. Sans doute est-ce lui qui a mis Victor en relation avec l'avocat Chatenet. Le 6 janvier 1909, Victor joint à une correspondance adressée à Édouard une lettre destinée à celui-ci puis, quelques temps après, on apprend qu'il lui écrit directement. Ce Chatenet est sans aucun doute franc-maçon puisque, le 1er mars 1913, Édouard, trésorier de la loge *Famille et Travail*, lui réclamera un arriéré de cotisation. La franc-maçonnerie a probablement joué un rôle dans les mesures prises en faveur de Victor. Dès le 6 Août 1910, il y a eu "une demande de renseignements sur sa conduite, et s'il est digne d'une mesure de clémence" avec une réponse du 2 novembre 1910. Le 8 mars 1911, toujours selon le registre matricule, un "recours en grâce" est présenté, auquel il est répondu le 18 août 1911. Mais, pour des raisons que l'on ignore, ce "recours en grâce" est ajourné le 20 septembre 1911. Le ministre des colonies, par lettre, annonce cependant le lendemain 21 septembre à Édouard Petit que Victor "sera compris, s'il s'en montre digne, dans les propositions de grâces pour l'année 1912". La même lettre est adressée à Maître Henri Chatenet, avocat à la Cour, qui la transmet aussitôt à Édouard Petit.

Mais Victor ne supporte plus cette vie de bagnard en Guyane. Dans l'une des dernières lettres, adressée de Saint-Laurent-du-Maroni à son frère, le 9 mars 1911, il brosse un tableau du bagne dans lequel les forçats en général sont moralement condamnés sur un plan purement humain : " Dans ta dernière lettre, tu me parles de l'égoïsme des hommes, eh bien dehors, l'homme met une certaine hypocrisie à cacher ses défauts, en plus il y a un certain vernis d'éducation qui cache la surface.

Ici la bête féroce apparaît dans toute sa splendeur, à la place du cœur il n'y a qu'un porte-monnaie, le squelette moral est à nu, plus de retenue, plus de honte, au contraire. L'homme ayant un peu de conscience devient la victime des dévorants, c'est une poire, voilà son oraison funèbre.

Maintenant que je commence à connaître l'espèce humaine, je reconnais que les hommes qui se dévouent sincèrement pour leurs semblables doivent posséder une abnégation, un dévouement et un courage au-dessus de la moyenne, surtout plus ils la connaissent.

Ici l'intérêt guide toutes les paroles et tous les actes. Ne mettez jamais un forçat entre sa conscience et son intérêt, pour lui la meilleure action est celle qui rapporte le plus — les actionnaires en France en disent certainement autant — maintenant qu'importe si d'autres pauvres diables en souffrent.

Je suppose que le bagne est en plus petit ce que le monde est en plus grand ".

Cette comparaison entre le bagne et la société fournit une clé. Victor se sent alors étranger à l'un comme à l'autre. À le lire, en tous cas, on a l'impression d'un rejet total du bagne Mais au fond, qui était vraiment Victor ? Ne projetait-il pas de lui une image un peu trompeuse ? Il se voyait " travailleur ", " propre ", " non buveur ". Pas tout à fait comme un petit saint tout de même car certaines anecdotes nous prouvent qu'il n'était pas du genre à se laisser faire.

Sur son registre matricule, il est noté que Victor était tatoué, comme beaucoup de bagnards. On lisait sur son bras : *Remember*. Un certain nombre de remarques, tout au long de ses cahiers nous le montrent curieux de cette vie du bagne dont il connaît parfaitement le langage et les usages. Victor s'était donc adapté en gardant son esprit gavroche et parisien.

Sur les photographies que l'on a de lui, on retrouve ces traits de caractère. La forme du visage est assez carrée, le menton ferme et volontaire — " bas " dit le registre matricule — les sourcils bien dessinés. L'impression de virilité est atténuée par un regard doux et rêveur qui porte loin et profond mais aussi par ce sourire discret qui semble mêler tolérance et insolence.

On devine que ce garçon à l'abord aimable, séducteur, est capable de foudrues impétueuses. Intelligent et tête chaude à la fois. Il y a lui et la Société, un ensemble qu'il envie — il voudrait y être intégré — et qu'il conteste tout à la fois avec parfois une certaine gentillesse comme on le voit dans ses rapports épistolaires avec sa famille. Cette sentimentalité ne saurait toutefois le définir. Victor, malgré ses élans affectifs envers les siens, reste un individu à part. Vis-à-vis de la famille comme vis-

à-vis de la société, il garde une certaine distance, à l'aise dans son rôle d'observateur poétique ou satirique.

Les 14 poèmes composés en août 1901 par Victor emprisonné dévoilent quelques facettes de sa personnalité. Tout d'abord son tempérament d'artiste et son anticonformisme. Plusieurs de ses poèmes sont agrémentés de dessins fort stylés et d'autres ornés de pensées spontanées surajoutées dans un apparent désordre : " Prison militaire de Tien Tsin au secret", " La Chine est amère ", " Pillage au profit des pauvres", " Vive les pantruchards veinards ", " Né à Paris le 27 janvier 1879 5° ARnt "...

Le contenu nostalgique de ces poèmes très musicaux porte essentiellement sur l'Amour éphémère et fragile et le malheur qui guette tout le monde, particulièrement les femmes. On y trouve l'idée de la chute des travailleurs dans la misère, la prostitution et l'alcoolisme. Si patrons et patronnes sont connotés très négativement, il n'en est pas de même du Pays ressenti comme une valeur à défendre et même à venger. Victor paraît donc être un patriote qui veut récupérer l'Alsace-Lorraine volée et violée par des Ulhans assassins. Pourtant, on peut se demander si, là comme ailleurs, Victor n'est pas tout simplement marqué par son propre destin et convaincu de ce fait de la fatalité du malheur. Mais aurait-il pour autant totalement apprécié son portrait par son frère dans ses lettres aux autorités ? Pour la bonne cause, Édouard va jusqu'à écrire : " Mon frère est un simple, il a eu une enfance malheureuse et n'a reçu aucune instruction".

La dernière belle

Victor, nous l'avons vu, a des opinions personnelles bien ancrées. Ne supportant pas le bagne, même s'il est *planqué*, il pense toujours à s'évader. Maintenant, il a une certaine expérience et ne faisant plus confiance à personne, il veut *tout prévoir* lui-même. Il se fait donc le grand organisateur de cette entreprise qui sera la bonne.

Le 11 octobre 1911, avec 10 hommes, " 7 fagots et 3 libérés ", il fait la *belle* sur un bateau en le dirigeant sur la pleine mer afin d'éviter les pièges classiques qui menacent les candidats à l'évasion.

Il ne semble pas, en lisant son récit, que son frère Édouard ait pu faciliter cette évasion. La légende familiale pourtant veut qu'il lui ait même fourni des papiers d'identité, les siens. Une lettre, adressée depuis Curaçao, le 26 décembre 1911, fait le point sur la question. Victor y raconte à Édouard comment, après une tentative pour trouver du travail au Venezuela — il a même fait un essai de lutte professionnelle —, il a pris le bateau pour Curaçao. Là tout a failli mal tourner avec les autorités : " je n'avais pas de papiers, la police hollandaise me coffre ". Tout ce qu'il a est confisqué par les policiers qui ont des doutes sur l'identité qu'il déclare, Alphonse Deconych, citoyen belge : " les hollandais trouvèrent étrange qu'un belge ne sache pas dire un mot de flamand ". Finalement, Victor est expédié sur Haï ti, après s'être fait fabriquer un passeport pour 5 dollars par le consul haïtien.

Victor explique pourquoi il est mauvais, dans ces îles où il n'y a pas de travail, de se présenter comme français :

" Dans ces pays ci, c'est un malheur d'être français, ou tout au moins de le parler, car ils sont infestés d'échappés de làbas et ils ont fait tous les tours pendables, si bien que, lorsque l'on entend parler le français, ce n'est qu'un cri : "Carraci ! vengo de Cayenne" ".

Et Victor, qui affirme qu'il est impossible d'y trouver du travail sans papiers, rappelle qu'il a effectivement demandé les siens à Édouard :

" C'est pourquoi je t'avais demandé tes papiers qui me permettaient de demander aide et protection à un consul français, de pouvoir voyager sans crainte et de demander et surtout d'obtenir du travail. Voici ce qu'il faudrait : ton extrait de naissance, un extrait de casier judiciaire, ta carte d'électeur, enfin ce que tu juges nécessaire pour établir l'identité. Tu n'as absolument rien à craindre. Je te rappelle qu'ici, quand on présente les papiers, pourvu qu'il y ait les marques d'authenticité, on n'en demande pas plus ".

Édouard a-t-il finalement envoyé ses papiers à Victor ? Il est difficile de répondre affirmativement même en scrutant son manuscrit. Nous avons vu qu'il est passé de Curaçao à Haï ti avec un passeport fabriqué par le Consul d'Haï ti à Curaçao, mais, lorsque, parvenu à Haï ti, il cherche du travail et qu'on lui demande ses papiers, il nous dit qu'il n'en a pas. Plus loin, il précise : "je m'étais donné comme citoyen belge ". Enfin, sans qu'il ait donné d'explications, on le voit ensuite détenteur d'une identité *en béton* : " quelques temps plus tard — écrit-il — muni de papiers en règle, j'étais inscrit au registre d'immatriculation". Ce sont sans doute ces papiers *français* qu'il montrera à l'un de ses propriétaires au Canada. Lorsqu'en 1914, il voudra s'engager dans l'armée canadienne il les présentera et on lui opposera un refus parce qu'il est *français*. Il devra d'ailleurs prendre le large pour cette raison : " les papiers d'identité trouvés avec tant de peine me devenaient inutiles, sinon nuisibles ". Il repassera cependant aux U S A avec ces papiers déjà produits à l'escale de New York au mois de juin. Comme on le voit, rien n'indique que ces papiers aient été ceux d'Édouard.

Mais revenons au séjour à Haï ti qu'il a développé dans ses cahiers. On y voit un Victor extrêmement actif doué d'une belle vitalité. Il va retrouver là son " vieux complice " Emile Roess. La liberté donne des envies à Victor qui veut monter un " petit commerce ". Dans une correspondance datée du début 1912, depuis Port-au-Prince, il demande à son frère de lui envoyer diverses marchandises (vêtements, graines...) pour cette tentative.

S'il est encore sous le coup de l'émotion de l'évasion réussie, il replace déjà le bagne dans un ensemble cohérent :

" J'ai reçu ta lettre ainsi que celle de Marie, datée du 16 janvier. J'ai été très heureux de recevoir directement de ses nouvelles et de voir qu'elle se rangeait à mon principe. En effet, il était temps que cela cesse.

Je commençais à être sursaturé du pays et de ceux qui m'obligeaient à y rester. Il faut y avoir passé pour savoir ce qu'il faut de patience pour endurer toutes les avanies et injustices qui s'y passent et le plus terrible c'est que cette colère, cette rancœur qui bout intérieurement ne peut s'exhaler. Il y a des jours où j'ai manqué

d'en étouffer. Enfin je vois qu'en France, c'est presque la même chose, moi qui vois les choses de loin, par conséquent plus froidement que sur place, je vois que l'on essaye d'étouffer par des procédés honteux l'avènement du 4e état. C'est l'éternelle lutte de ceux qui ont tout contre ceux qui n'ont rien et que l'on voudrait même empêcher d'espérer. Patience ? pensons y toujours et n'en parlons jamais. L'heure de la revanche viendra peut-être. Les sangsues se gonflent mais elles se dégorgent aussi ".

Cette dernière lettre de Victor reflète bien sûr les combats menés à Paris par le frère socialiste qui, à cette époque -là a lutté pour sauver avec d'autres typos une imprimerie coopérative — ce dont il l'a entretenu — mais elle témoigne aussi de l'évolution de la pensée de Victor vers une vision plus globale de la société. Il convient toutefois de nuancer. En effet, s'il introduit le bagne dans une construction philosophique où le rejet de l'exploitation tient sa place, tout comme celui de l'oppression — deux manifestations du malheur, son idée de fond — en partie sans doute grâce à *l'influence* de son frère Édouard ou peut-être à cause de rencontres avec d'autres bagnards authentiquement anarchistes (on remarque dans son manuscrit ses références aux luttes révolutionnaires de la CGT : Draveil-Vigneux, ou aux mouvements populaires : Béziers). D'autres thèmes, qui apparaissent dans son discours global, relativisent quelque peu cette *analyse* sociale. Ne le voit-on pas, à un moment donné, reconnaître la nécessité d'une société autopoliciée où une liberté aux teintes quasi libérales (n'oublions pas sa fringale de commerce, son esprit d'entreprise...) protège l'homme de l'homme ? ce qui, bien sûr, n'est pas le cas au bagne, l'homme y étant un loup pour l'homme. Fondamentalement, Victor pense que le genre humain est décidément mauvais et c'est notamment pour cette raison qu'il admire son frère Édouard, le militant vertueux et altruiste, qu'il considère presque comme un saint, en tous cas comme quelqu'un qui peut le comprendre et l'aimer, lui le damné. Plus que dans les progrès de la République — certains à l'époque considérée — qui, tout de même, l'a envoyé au bagne, Victor espérera dans la rupture révolutionnaire, même si, par certains côtés, il est tout à fait réactionnaire. Il a, entre autres, il faut bien le reconnaître, une vision du *peuple français* quasiment raciale. Même si cela n'a rien d'original à l'époque, y compris chez des gens *évolués*, cet emploi du mot *race* dans ses écrits, témoigne d'un sentiment de supériorité qui l'éloigne en principe de la fraternité universaliste affichée par le mouvement ouvrier international dont Édouard fait partie. Bien que se situant du côté des "pauvres ouvriers" contre les "riches bourgeois" qu'il n'aime pas, Victor est donc, dans le choix de ses mots, plus populiste que socialiste.

Il me semble pourtant que l'essentiel, pour un personnage aussi singulier que Victor ne se situe pas dans l'itinéraire politique social et intellectuel qu'il a pu parcourir et que l'on évaluerait par comparaison avec celui de personnes libres de leur mouvement. Non, ce qui me paraît plus important, plus intéressant et plus remarquable, c'est la transformation de ses idées à partir de sa propre réflexion et de ses sentiments. Victor est un penseur solitaire. En intégrant ses malheurs et ses vicissitudes dans un ensemble plus vaste, il rejette les inévitables frustrations et la colère aveugle. Il s'élève. Loin d'être aigri par son expérience, il espère toujours et encore des "jours meilleurs".

Dans ces conditions on comprend que chez lui, le monde des forçats, le bagne, n'est pas monté en épingle. Son folklore lui paraît lamentable et il n'en a aucune nostalgie.

Ainsi Victor ne se pose pas en dur, comme certains voyous évadés du bagne qui ont écrit leurs mémoires vraies ou fabriquées à la manière de Charrière dit *Papillon*. À propos de l'écriture justement, il faut insister sur le fait, capital, que Victor est un homme qui écrit, ce qui lui permet de prendre un certain recul par rapport aux gens, aux choses et aux événements : "souvent je griffonne quitte à détruire après — précise Victor à Édouard le 29 avril 1910 — car certaines idées ne sont bonnes qu'autant qu'elles restent dans le cerveau". Cette activité intime, qui concrétise cette liberté à laquelle il n'a jamais renoncé, que ce soit en Chine, en Guyane, ou de retour en France, le protège longtemps du désespoir et de l'isolement. C'est comme une voix qui, bâillonnée par le destin, peut malgré tout s'exprimer par la plume. Dans cet exercice, souvent secret, Victor, grâce à sa force d'âme, ne se laisse tenter ni par la facilité — on n'y trouve aucuns écarts intimistes grossiers — ni par l'emphase.

Dans son 4ème cahier par exemple, Victor, sans faire dans le sensationnel, raconte la périlleuse évasion de 1911, puis ses pérégrinations au Venezuela, à Curaçao, à Haï ti, au Canada et enfin aux U S A. Il y a là dans le récit de cette aventure de trois années dans le monde des immigrés où le danger est partout, un réalisme qui ne trompe pas.

Victor, qui ne vit pas sous le nom de son frère mais se fait passer pour un belge ou un hollandais, n'y joue pas les matamores. Dès qu'il se sent menacé par des gens trop curieux, il prend la tangente et part se faire oublier ailleurs. Sa narration n'a pas enjolivé les choses, son témoignage est fidèle à sa personnalité.

Victor Petit, j'insiste, n'a rien à voir avec le légendaire Charrière -Papillon qui a tant fait parler de lui que son nom vient aussitôt à l'esprit dès que l'on évoque le bagne ou Cayenne. Victor n'est ni un indicateur de police minable, ni un pâle voyou. Condamné militaire, il n'a tué personne. Dans le pourrissoir du bagne, Victor n'a pas sombré dans les combines sordides malgré sa débrouillardise. Être fort et authentique, il ne s'est pas compromis dans ce terrible cloaque où la plupart s'engloutissaient. Il en est sorti moralement intact peut-être parce que, individualiste né, il est toujours resté sur ses gardes et n'a jamais douté de lui-même. Paradoxalement, ou logiquement, c'est en retrouvant la liberté que Victor, prenant conscience progressivement du gâchis de son existence, va être submergé par un désespoir diffus, une véritable onde de choc qui va, à moyen terme, le faire implorer. Le retour, au sens large, sera une confrontation de Victor avec lui-même, entre ce qu'il a été en rusant avec le destin et ce qu'il aurait pu être sans problème, un bilan aussi riche que déstabilisateur.

Le retour

Pourquoi et comment Victor Petit est revenu en France ? Cela reste tout de même très mystérieux. En 1915, au moment où il écrit à l'aide de ses lettres et de ses journaux de route conservés par son frère le texte *Remember for ever* il se cache non pas à Paris dans l'appartement d'Édouard — on a pu penser que cette *planque* se situait au-dessus du café-restaurant de la rue d'Alésia mais Édouard et son épouse ne tiendront cet établissement que plus tard et habitent encore 2 rue du sabot VIe arrondissement — mais chez des amis de Charenton, les Miot. J'ai trouvé peu d'informations sur ces Miot, qui se sont fâchés avec Édouard en 1945. Toutefois il y avait dans les souvenirs de famille retrouvés à Argançon, deux cartes postales

adressées en 1916 et 1917 à Maria Labro, la seconde femme d'Édouard);, qui prouvaient des relations extrêmement amicales.

Dans cette *planque* de Charenton où la fille d'Édouard;, Simone, le verra une fois " assis à une table ", Victor rédige les fameux cahiers qui portent sur la Chine, le bagne, mais aussi sur la guerre de 1914-1918, commentée à partir des journaux. Victor — faut-il encore le préciser ? — est patriote et antiallemand.

Victor commence bien entendu par *Remember for ever*, un ensemble formé de huit cahiers composés entre le 13 mai et novembre 1915 ; les quatre premiers vont des malheurs de l'enfance jusqu'aux délices relatifs de la vie en liberté aux U S A, soit de 1879 à 1914, les deux suivants, plus thématiques, contiennent, l'un l'analyse du bagne, l'autre un bilan aussi général qu'individuel où Victor exprime ses idées les plus fortes et ses sentiments les plus bouleversants. Les septième et huitième cahiers enfin, rassemblent les copies des documents originaux qu'il a pu récupérer.

L'introduction de Victor à ces deux cahiers, le 31 octobre 1915, nous le montre en pleine réflexion philosophique sur ce passé qu'il revit alors avec un certain recul, une vraie sagesse :

" J'ai relu ces lettres remontant à 15 ans en arrière. J'ai pu constater que je me suis fait jadis bien des illusions, j'ai eu des idées fausses, des bonnes, des instants de colère, d'espoir, de découragement, j'ai été bien naïf et montré peu de connaissance de l'âme humaine.

Aujourd'hui, malgré mon passage à une rude école, je suis devenu meilleur avec des idées plus saines et un jugement rectifié. L'honnêteté doit être à base de la vie, l'amélioration de l'existence humaine exige non seulement la loyauté et la solidarité entre tous mais aussi l'honnêteté exemplaire entre chacun des hommes comme entre chaque nation.

La plus petite atteinte à ce principe porte atteinte au bonheur humain, et ouvre la voie à toute compromission. On ne peut être un peu ou beaucoup honnête. Il faut l'être entièrement d'actes et d'intentions, pour pouvoir se qualifier tel.

Malheureusement l'exemple vient de haut et de loin. Il serait difficile de trouver dans le monde des hommes entièrement honnêtes au sens exact du mot. Il ne suffit pas que des hommes en condamnent d'autres pour manque d'honnêteté, pour prouver que les uns sont honnêtes et que les autres ne le sont pas. Cela signifie simplement que les uns sont plus forts et plus adroits et que certains motifs tolèrent une manière et n'admettent pas l'autre.

Je ne crois ni à Dieu, ni au diable, ni même à la complète perfection de l'espèce humaine. Le monde ne s'améliorera que dans la mesure où les tendances et possibilités de ne pas être honnête disparaîtront en partie de la société.

Si chacun n'avait pas un intérêt à désirer le bien d'autrui, la perfection serait atteinte, mais cet instant est bien éloigné.

Travailler à l'égalité en droit et en devoir de tous les hommes, c'est se rapprocher du but. Combien en sont partisans aujourd'hui, qui seront adversaires demain ?

Je suis convaincu que le droit sera insuffisant tant qu'il ne sera pas appuyé par la force de l'union.

Ceci dit, je commence ".

Le dernier cahier de Victor, le 37ème, est daté de novembre 1918, aux lendemains de l'armistice, Il va s'interrompre au milieu d'une phrase. Ces derniers mots valent d'être reproduits. On y retrouve les sentiments du révolté qu'il a toujours été :

" Partout autour de nous, les peuples reconquièrent leurs droits. Est-ce que Messieurs les bons bourgeois de France s'imaginent que la classe ouvrière française se contentera d'avoir vaincu l'Allemagne au prix de misères et de flots de sang pour que ceux qui, pendant ce temps, traduisaient le patriotisme en gros dividendes, continuent toujours et toujours d'empocher ?

Écoutez les socialistes russes, ils demandent entre autres le travail obligatoire pour tous, c'est là une chose ignoble ! Surtout pour des gens qui vivaient bien sans rien faire, avec le travail des autres. Hélas, si cela n'arrive pas aujourd'hui, ce sera demain ou l'année prochaine. Les peuples sont las d'engraisser des (frelons) plus ou moins pansus, cossus ou dorés, entre les mains desquels les peuples étaient indifféremment ou chair à canon, chair à conquêtes. Les peuples sont las d'une société où tous les plaisirs, tous les avantages, toute l'autorité ".

Victor s'est arrêté dans son élan. Cela résonne comme un testament inachevé. Lui, l'individu par excellence, dans cette envolée contre les capitalistes, a repris dans ses ultimes mots, la voix du peuple. Nous sommes le 14 novembre 1918 lorsque Victor, pour des raisons que l'on ignore, lève sa plume et abandonne brusquement son cahier.

Puis l'on perd sa trace pendant presque une année.

Qu'était-il donc devenu ? On a cru, dans le milieu familial que, reconnu par des gendarmes, il s'était suicidé ou était tombé sous une rame de métro en s'enfuyant mais, sur le livret de famille, son frère Édouard avait noté au crayon : " décédé 20-10-19 à Corbeil enterré le 23-10-19 ". On retrouve la première date à la fin de son dernier cahier de 1918. Une autre main et pour cause que celle de Victor a inscrit " † 20 oct. 1919 à Corbeil ".

L'état civil de cette localité, à qui je me suis adressé, m'a confirmé la date de son décès. Contrairement à ce qu'on croyait, Victor est bien mort sous son nom et il avait des papiers mentionnant ses date et lieu de naissance, son adresse, sa profession déclarée, le nom de ses parents. Les témoins figurant sur l'acte de décès étant des employés d'un hôpital de Corbeil, 97 rue Saint Spire, j'ai cherché à savoir si Victor, qui était alors domicilié à Charenton, 17 bis avenue de la république, et que l'on désigne dans ce document comme célibataire et journalier, était décédé de maladie ou de mort violente. Les archives de l'hôpital en question étaient détruites depuis longtemps mais Mme de Poussargue, archiviste, a pu retrouver le registre des

admissions et des décès, une sorte de main courante. Sur ce précieux document, on constate que la mort de Victor est bien due à une cause violente . En effet, admis le 20 octobre 1919 avec des fractures multiples, il est décédé de ses blessures le même jour à 2 h 45 du soir, à l'âge de 40 ans.

Les recherches entreprises pour retrouver sa tombe, s'il en a une, se sont révélées vaines jusqu'ici. Et pourtant la famille, au moins son frère Édouard, a été informé de cette fin dramatique. Édouard l'a sans doute appris plus tard puisque, comme nous l'avons vu, ce sont des employés de l'hôpital qui ont déclaré le décès à la mairie de Corbeil. Mais il l'a su puisqu'il a ajouté sur le livret de famille la date du décès et celle de l'enterrement — " enterré le 23 oct 19 " —, ce qui tendrait à prouver que Victor en a eu un !

Le secret a été bien gardé mais il était dit que Victor ne resterait pas inconnu.

Sauvetage d'une mémoire

Je me dois d'expliquer comment j'ai découvert ce sacré Victor qui devrait maintenant entrer dans l'histoire.

C'est Pierre Borella, libraire-éditeur au quartier latin, rue des écoles, à l'enseigne *La Boutique de l'Histoire* qui m'a révélé fin 1992, lors d'une signature, l'existence de ce personnage un peu maudit et de ses écrits. Après des contacts chaleureux avec la famille, j'ai su qu'il s'agissait d'un véritable fonds.

Est-ce absolument un hasard si Victor Petit a décidé de conserver toutes ses lettres et d'écrire ce qu'il avait pu observer dans son itinéraire chaotique ? Certainement pas car si l'on remonte la généalogie familiale, on s'aperçoit que les Petit ont toujours eu un rapport étroit avec ce qui est écrit. C'est ainsi que le grand père de Victor, Pierre Antoine, avait été typographe à Nancy, que son père, Émile Simon, travaillait à Paris comme compositeur typographe, que son oncle, Claude Édouard, était imprimeur Faubourg Saint Antoine à Paris, que son frère enfin, Édouard Eugène, choisit de devenir typographe.

Le livre n'était pas un objet inconnu dans cette famille. J'ai pu constater dans la maison d'Édouard, l'un des frères de Victor, ce goût pour la chose écrite. Celui-ci accumulait les livres et les revues. Une partie d'entre eux s'entasse encore dans une antique armoire de campagne.

Victor, lui aussi, lisait beaucoup. Toutes sortes de choses : les livres *scientifiques* (physique, chimie, botanique) et des ouvrages de base comme par exemple un cours supérieur de grammaire. Il étudiait aussi des ~~œ~~uvres de qualité d'un abord plutôt difficile : ne relisait-il pas Voltaire en 1910 ? Ne réclamait-il pas Fénelon ? Non content de dévorer ces ouvrages, il les commentait. C'était un insatiable : " ce qui peut me faire le plus plaisir — écrit-il un jour — ce sont des livres. Quand je lis ma pensée n'est plus au bain " .

Il y a donc quelque chose de construit et de conscient dans l'~~œ~~uvre de notre bagnard. C'est en tous cas l'expression de ses idées après un tri : " Il faut également connaître le pour et le contre pour se former une opinion au lieu de la majorité des

individus qui, n'en ayant pas, confient à d'autres leur jugement, préfèrent accepter une opinion tout tracée ". Cette foi en lui-même explique pourquoi il est si attentif à la conservation de ses notes et de ses lettres comme on peut le voir dans sa correspondance.

Dès septembre 1900, Victor a adressé son journal en France à sa famille . Il le signale à Louis : " je fais un journal que j'envoie dans une lettre à mon oncle, tu le liras quand tu iras à Paris car j'ai recommandé à mon oncle de le garder soigneusement de façon à ce que je puisse le retrouver rentrant en France " . Louis, un peu jaloux, va effectivement le consulter :

" J'ai été à Paris au mois de septembre dernier, ce qui fait que j'ai lu le commencement de ton journal. C'est pas mal fait mais il y a mieux.

Enfin j'ai lu des livres de voyage, ils sont tous rédigés dans le même sens que toi si ce n'est que tu mets quelques bonnes bourdes de ta fantaisie pour saler la chose " .

Sa première désertion ne le démobilise pas sur ses travaux " mon journal s'est trouvé interrompu au moment où il devenait intéressant — précise Victor le 25 décembre à ses " chers parents " — je suis en train de le faire, je vous l'enverrais plus tard " . Nous savons par une lettre de sa ~~sœur~~ Marie à son frère Édouard que Victor commence déjà à manquer de matériel :

" Il manque de papier sans doute parce qu'il nous écrit son journal au revers de tes lettres et de celles de Louis, il est vrai qu'il en écrit tellement que ses cahiers auraient déjà passé par douzaines à son journal, rien que pour hier, nous avons là déjà plus de 15 pages (...) et encore en plus une lettre " .

Les événements les plus dramatiques n'empêchent pas Victor de penser à ses écrits. Le 22 novembre 1901, sur le *Cachart*, il réussit à écrire clandestinement à ses parents par " un parisien libérable qui rentre de Chine ", et leur fait cette nouvelle recommandation ; " Lorsqu'Édouard aura fini son service militaire, vous lui donnerez tous mes papiers, qu'il les conserve pieusement " .

A la veille de son départ pour la Guyane, une nouvelle fois, Victor revient sur le sujet :

" Je te recommande encore une fois de conserver religieusement toutes mes lettres. C'est l'histoire de ma vie depuis l'âge de dix ans. Je serai content un jour de revoir mes anciennes impressions et le cours de mes idées pendant mon existence, aussi tu garderas également celles que je pourrai t'envoyer, cela servira à composer la vie d'un forçat " .

Victor se préoccupera toujours de ses écrits, les recommandant par exemple à Édouard depuis les îles du Salut. Dans une lettre de février 1905, on peut lire : " conserve bien toutes les lettres que j'ai envoyées lorsque j'étais en Chine principalement celles du commencement d'août 1901 " . Quelques mois plus tard, il revient à la charge : " tu ne m'as jamais dit si tu avais gardé toutes les lettres que j'ai écrites quand j'étais en Chine. Je tiens essentiellement à ce que tu les conserves, il y

a là-dessus des choses très intéressantes pour celui qui saurait le comprendre et en tirer parti mais pour tout autre c'est de l'hébreu quoique ce ne soit que du chinois " .

Ce fonds Victor Petit a été découvert par les petits-enfants d'Édouard; Marc Chapelle, le docteur Alain Petit et son frère aîné Claude Petit, en 1965, dans le grenier de sa maison, à Argançon dans l'Aube. Ceci se passait après son décès survenu en 1960.

A la surprise de tout le monde, Édouard Petit, l'ancien socialiste franc-maçon, le typo devenu cafetier, avait gardé fidèlement dans ses malles les papiers que lui avait confiés Victor initialement. Reste un mystère : comment ces documents, s'ils ne sont pas restés chez Édouard dès 1915 ont-ils pu se retrouver dans le grenier d'Argançon ? N'ont-ils pas été remis à Édouard plus tard ? En tous cas, il n'avait jamais parlé de ces papiers à la famille où le souvenir de ce remuant ancêtre ne s'était jamais entièrement perdu bien que le sujet, brûlant, fut une cause de discorde.

A Argançon, les deux frères, Édouard et Louis, étaient des personnalités locales. Édouard, patriarche devenu froid, impressionnant, était craint de tous mais, sa culture étant notoire car on savait qu'il avait beaucoup de livres, c'est à lui qu'on faisait appel pour les discours mortuaires au petit cimetière de la commune près de l'église. Et pourtant c'est Louis qui était le maire. Ajoutons que les deux frères ne se parlaient plus à cause de Victor.

Ce fonds Victor Petit a donc été recueilli spontanément par Marc Chapelle et par Alain Petit, les petits-neveux. C'est grâce à eux qu'il a été conservé et que la présente publication pourra exaucer le vœu le plus cher de Victor qui, bien sur, a écrit pour être lu afin, comme il le disait à son frère, qu'il y ait " un peu plus de justice " et que ses "quelques notes" puissent contribuer à " une amélioration du sort des forçats, ignorants plus que coupables, et faire naître des réflexions salutaires dans l'esprit de ceux pouvant venir au bagne ou qui pourraient en envoyer d'autres " .

Le texte de Victor, *Remember for ever*, n'a pas seulement une valeur documentaire sur le bagne, il est porteur d'une démarche complexe où l'on décèle à de nombreuses reprises cette déchirure progressive du corps et de l'âme, révélée par la souffrance pénitentiaire. Pudique, Victor lance pourtant des cris douloureux qui ne sont pas de l'humour. Interpellant le capitaine Archambault, qui a obtenu les condamnations de Tien Tsin, il écrit :

" Vous n'avez pas pensé que des malheureux, grâce à votre zèle, privés d'amour et de tendresse à jamais, leur vie brisée, rayés du nombre des hommes (les uns allaient s'éteindre dans une cellule usés par les privations et la masturbation, les autres sous le climat assassin de la Guyane, pensant sans cesse à vous mon capitaine, plutôt traités comme des animaux que comme des hommes) étaient destinés à servir un jour de pâture aux requins " .

Victor a souffert, du ventre à la tête.

Très fier de son corps d'athlète, il observé les nombreux effets négatifs du bagne sur celui-ci. Trop peut-être, mais pouvait-il en être autrement ? L'AP a dominé ce corps

de prisonnier mais non son esprit qui, ne se pliant pas au milieu, s'en est détaché sans le vouloir. Ce corps menacé, qu'il défendait sans cesse, Victor a fini par le distinguer de son âme.

Dans le 6e cahier, Victor nous apparaît certes, au travers de son discours, comme le rebelle invétéré qui critique tout et tous et qui, dans un pied-de-nez pathétique fait semblant de s'en excuser, mais aussi et surtout comme un homme brisé par cette société qui, en acceptant hypocritement le bagne au nom de l'ordre social, détruit moralement et physiquement des individus :

" Pour moi la seule délivrance possible c'est la mort. Ces quatre années de liberté dont je viens de profiter n'ont servi qu'à me faire envisager l'immense étendue de ce que j'ai perdu irrémédiablement, je suis usé pour n'avoir pas servi " .

Il ne s'agit pas là à mon avis, de simples difficultés de réinsertion, communes à ceux qui éprouvent l'expérience de l'enfermement. Sans doute faut-il aller plus loin. Son corps, réceptacle de toutes les promesses de la vie, porteur de désirs légitimes, a finalement été atteint par le système après coup. Il est déjà moribond ou plutôt sans ressort, incapable de retrouver les sources vives d'un quotidien évident pour les autres. Tout lui échappe. Ses sentiments les plus profonds gisent à ses pieds, usés, désormais dérisoires. Ce corps si prometteur n'a pas servi. Son âme survit à cette défaite physique, trouvant la force de commander à ses mains d'écrire une vérité individuelle qui n'intéresse personne. Le texte *A mon frère* résonne lugubrement comme les dernières paroles d'un mourant sans fortune et sans amour qui cherche à se prouver face au néant qu'il laisse quelque chose derrière lui.

Victor, désespéré, dans un moment fulgurant de lucidité, pense qu'il n'a pas vécu réellement, que son existence n'a été qu'un échec, une vaste déconfiture. Venu de nulle part, il n'a fréquenté que les chemins de la désolation et il va s'engloutir dans un véritable oubli. Noir sur noir. Finies les plaisanteries de *pantruchard*, terminé la foi dans un destin possible car " le monde n'est qu'un immense bagne " .

Victor, on en est persuadé à la lecture de ses cahiers, ne peut être un objet de débat, un véritable *sujet*. On peut toujours en parler et confronter sa vie et ses idées à la problématique historico-philosophique lancée en son temps par Michel Foucault dans *Surveiller et punir* et qui se poursuit de plus belle aujourd'hui, mais très vite l'impression que Victor domine la chose, s'impose et force le respect.

La fameuse dialectique Savoir-Pouvoir qui nourrit ce débat intellectuel, Victor, avec ses mots — " servitude humaine et divine ", " domination de ceux qui ont tout et ne font rien sur ceux qui font tout et qui n'ont rien " — avec sa pensée, avec son expérience de la punition petite et grande et de " la méchanceté des hommes ", l'a abordé depuis longtemps sans le moindre confort. Les pouvoirs de toutes sortes, sociaux, militaires, policiers, judiciaires, intellectuels, qui veulent normaliser ou briser des individus " trop intelligents ", il les a rencontrés de l'Assistance Publique au bagne en passant par l'Armée. Ses écrits, au-delà de l'histoire tragique et aventureuse qu'ils nous content, nous plongent donc au cœur de ce grand débat qui n'a pas fini de mobiliser pour la vérité les hommes et les femmes de bonne volonté contre l'hypocrisie et le mensonge.

Le fonds Victor Petit est constitué d'une part par un beau corpus de 215 pièces (lettres, journaux de bord, revues, recueils, articles, cartes, etc.) couvrant la période 1889-1913 et soigneusement classé par Marc et Josette Chapelle, d'autre part par quatre volumes reliés par les soins d'Alain Petit comprenant les 37 cahiers rédigés entre 1915 et 1918 par Victor. L'un des quatre volumes, *Remember for ever*, contient donc les huit cahiers écrits en 1915 qui concernent ses expériences de la Chine et du bagne mais aussi la copie de la plupart des lettres reçues ou envoyées à cette époque. Les trois autres volumes renferment le journal de guerre de Victor : le premier, 1915-1916, est formé de onze cahiers paginés jusqu'à 400, soit environ 800 pages en tout, le second, 1916-1918, rassemble treize cahiers de 48 pages écrites recto verso, soit 1248 pages, le troisième enfin réunit cinq cahiers.

Il faut ajouter à ces quatre volumes une cinquantaine de documents divers (lettres, livret de famille, livrets militaires, photographies...).

Enfin, je dois signaler qu'en 1993, lors d'une réunion de travail avec la famille à Argançon, nous sommes retournés, le cœur battant, avec Marc Chapelle et Alain Petit dans le fameux grenier pour vérifier si d'autres documents n'étaient pas restés au fond de quelque malle. Effectivement, nous avons encore retrouvé, avec une émotion qu'on devine, des cartes postales, des lettres, une carte de la CGT du livre de 1923 et divers documents ou objets concernant la franc-maçonnerie dont un tablier ayant appartenu à Édouard. Tout cela avait été rangé dans ce grenier en 1950 comme l'indiquait le journal placé au fond de la malle.

Lors de cette journée amicale passée dans le village d'Argançon, où sont enterrés Édouard et Louis, le souvenir de Victor a été très largement évoqué et il m'est apparu qu'il avait beaucoup marqué sa nièce et ses petits neveux. Le docteur Alain Petit, qui m'a confié que toutes les décisions importantes de sa vie avaient été prises en pensant à Victor, a d'ailleurs fait avec son frère Claude un voyage peu ordinaire en Guyane, en 1991. Ce voyage voulait être une sorte de pèlerinage sur les lieux où avait vécu Victor en exil mais, au fond bien dans sa manière, il est devenu tout autre chose sur place, la vie ayant triomphé. Marc Chapelle, éternel jeune homme, se souvient avec amusement de ses séjours à Argançon chez son terrible grand-père qui lui faisait ramasser des cailloux dans un champ proche du village. Quant à sa mère Simone, 80 ans, la seule personne vivante qui ait vu Victor, elle m'a rappelé avec chaleur que, pour elle, cet homme est toujours resté, peut-être à cause de son mystère, une référence.

Que soit donc ici remerciées la famille Chapelle, Marc, Josette et Simone, pour sa gentillesse et son allant, et la famille Petit, Alain et Maryse, pour l'accueil qui m'a été réservé à Docelles, dans cette lointaine vallée de la Vologne. Maryse, courageusement, mais avec passion car se prenant au jeu, s'est chargée de reproduire les cahiers de Victor, une tâche exaltante mais difficile. Elle l'a fait avec des scrupules d'historienne. Pierre Borella, le détonateur de ce travail, libraire-éditeur avisé, a su me trouver nombre d'ouvrages concernant le bagne, je lui exprime ici, ainsi qu'à son épouse, ma reconnaissance et mon amitié. Je n'oublierai pas non plus dans mes remerciements Sylvie Claire, conservatrice aux Archives d'Outre-mer, et Odile Krakovitch dont les conseils sont toujours précieux, et Mmes Corcuff et de Souza des Archives de Paris.

Lettres de Victor Petit

Lettre 1 : "Mon frère était comme un martyr (...) Il était battu et moi aussi".
(lettre de Victor Petit à son oncle Édouard Petit, été 1889)

Mon cher oncle,

Je suis bien mieux ici qu'où j'étais avant. Où j'étais avant, je mourrais de faim, on m'avait volé les quarante sous que vous m'aviez donnés, je ne pouvais pas vous écrire. Je suis bien mieux, je garde des vaches. Où j'étais on ne m'a pas rendu tous mes habits. Je n'ai point de bas, je n'ai presque rien. On n'a pas voulu me les rendre.

Mon frère était comme un martyr. Je lui donnais de mon pain alors que j'avais encore faim. Il était battu et moi aussi. Maintenant je suis bien mieux qu'avant. Je demeure dans une ferme au Pont Verrier, à la Commanderie. Si vous voulez venir me voir, cela fera plaisir à mes patrons.

Vous souhaiterez bonjour à ma tante ainsi qu'à Marie et Edouard, à Mr et Mme Compère et leur fils.

Voilà mon adresse

M. Delambre au Pont Verrier à la Commanderie
Commune de Saint-Phal par Auscon
Aube.

Lettre 2 ; " Ma mère aurait mieux fait de nous asphyxier tous ".
24 juin 1891 Saint Phal

Mon cher oncle,

J'ai une bonne nouvelle à vous apprendre. J'ai obtenu mon certificat d'étude et pour le devoir de style, je suis le premier du canton d'Ervy, je suis bien étonné que vous ne m'avez pas encore écrit, je suis en mauvaise humeur aujourd'hui, c'est la fête au Pont aux Verriers, c'est la fête de mon village et je n'ai pas un seul sou à dépenser, tandis que mes camarades, car on est 4 de l'hospice chez Delambre, en ont tous.

Je voudrais bien que vous me repreniez, car je travaille à des travaux exténuants, quand je suis sorti de Paris je pesais 56 livres, maintenant j'en pèse 65. Ma mère aurait mieux fait de nous asphyxier tous. Nous aurions été bien mieux qu'à l'hospice. Jamais quelques paroles d'encouragement, depuis 2 ans 1/2 que je suis sorti de Paris je n'ai pas eu une seule journée de joie, vous allez peut-être trouver que cette lettre ne ressemble pas aux autres, c'est parce qu'il n'y a personne à regarder par-dessus mon épaule.

Votre neveu qui vous aime

Victor Petit

Lettre 3 : " dans notre famille nous n'avons vraiment pas de veine".
Nice le 12 novembre 1898

Cher oncle et tante

Je suis rentré à Nice et je suis encore en bonne santé. J'ai vu Louis le premier, il était en bonne santé aussi et a été très content de me voir. Je crois qu'il ne restera pas chez Monsieur Jacquemier. Il doit en sortir le 26 décembre mais il restera tout de même à Chessy. De là j'ai été voir Edouard qui, s'il était un peu maigri, est très robuste. Malheureusement, il n'en est pas de même pour l'instant, car je viens de recevoir une lettre de l'hôpital de Bar-sur-Aube. Lundi dernier, en menant une voiture de betteraves à la gare de Vendeuvre, une roue lui a passé sur le pied droit. Cette voiture était chargée environ 1 000 kilos. Mardi on l'a mené à l'hôpital où il est encore. Le premier jour les médecins voulaient lui amputer le pied et ne lui laisser que le talon mais, maintenant ils ont changé d'idée, ils ne lui couperont rien.. Mais il en a pour deux mois à rester à l'hôpital et comme il m'a dit : il ne sera peut-être jamais soldat. Vaudrait mieux qu'il soit soldat et que cela ne lui ai pas arrivé. Enfin ne vous inquiétez pas, ce ne sera qu'une question de temps pour qu'il marche, la question importante est qu'il n'en garde pas les traces. Je n'ai plus rien à vous dire pour l'instant si ce n'est que je souhaite qu'il ne vous arrive pas d'accident non plus, car, dans notre famille, nous n'avons vraiment pas de veine. Ceux qui ont la santé ont des accidents, ce qui prouve bien que l'on est jamais sûr du lendemain. Cette chose lui donnera matière à réflexions. Elle ne lui aurait certainement pas arrivée s'il était resté dans son métier, mais moi je suis fataliste, je crois qu'une chose qui doit arriver, arrive quand même, quelque situation où l'on se trouve. Enfin nous lui souhaitons tous qu'il se rétablisse au plus vite et qu'il ne soit pas estropié. Je vous embrasse de tout cœur.

Votre neveu qui vous aime

Petit Victor

Lettre 4 : "je suis versé pour la Chine au 18° régiment de marche"
Cherbourg 7 Juillet [1900]

Cher oncle et tante,

J'apprends à l'instant que je suis versé pour la Chine au 18° régiment de marche. Je pars demain à 4 heures donc je passerai probablement à Paris vers 6 heures du matin le lendemain mais nous prenons le chemin de fer de ceinture pour ne pas traverser Paris et afin que quelques-uns d'entre nous ne s'y arrêtent pas. C'est malheureux car j'étais à la compagnie d'instruction. J'allais passer l'examen dans une quinzaine de jours et comme j'étais déjà premier en notes, je serais passé caporal immédiatement. Enfin tant pire (sic). Je suis content d'être versé, d'aller faire un voyage en Chine. Le climat n'y est pas malsain, c'est à peu près la même latitude qu'en France, à moins d'une balle chinoise, mais il n'y faut pas penser.

Maintenant, je me porte bien. Je souhaite que vous soyez de même. Je m'embarque à Toulon. Pour m'écrire, voici l'adresse:

Monsieur Petit Victor
3° Cie 1er bataillon
18° Regt d'Infrie de Marche
Extrême Orient.

Seulement je sais pas si je la recevrai tout de suite car certainement, une fois en mer, comme notre destination est encore inconnue - Extrême Orient est vague - les lettres

partiront après nous. Il est inutile de les affranchir. Je vous écrirai à Port Saï d où le transport fera escale. Je ne vois rien de plus à vous dire sinon que je vous embrasse de tout mon cœur et que je vous remercie pour moi et pour ceux qui ne sont plus de ce que vous avez fait pour nous. Je vous embrasse encore une fois et regrette de ne pas pouvoir aller vous dire au revoir.

Votre neveu qui vous aime

Petit Victor

Chère Marie, écris moi un peu plus souvent que je ne le fais moi-même cela me fera plaisir de recevoir des lettres de France.

Lettre 5: " nous allons marcher en pays absolument inconnu aux Européens, en guerre"

A bord du *Vinh Lonh*

Mer orientale 31 août 1900

Mes chers parents,

Je suis certain que vous avez dû être surpris de recevoir mon journal et de ne pas avoir de mes nouvelles mais à l'instant où l'on a ramassé les lettres, les autres étaient prêtes et celles que je vous destinais n'étaient pas écrites et comme elles n'avaient pas été données immédiatement, elles n'avaient pas pu partir. J'ai préféré donner celles que j'ai pu. Contrairement à ce que je pensais d'abord d'envoyer mon journal lorsqu'il aurait été fini, je préfère l'envoyer dans mes lettres car je pourrais le perdre ou se trouver abîmé et comme cela vous êtes mieux au courant. Surtout ce que je vous demande, c'est de ne pas le perdre afin que je le retrouve en revenant en France. Maintenant, je suis forcé d'écrire au crayon car je n'ai plus ni encre ni porte-plume, un homme par trop complaisant m'en a allégé. Il me tarde de descendre du bateau car l'inaction pèse et l'on est mal nourri; malgré tout, je ne suis pas maigre, il n'y a pas de bobo. Je vous écris à vous directement, j'espère que Marie voudra bien donner de mes nouvelles à Edouard et à Louis car ce sont les enveloppes qui me manquent. Vous ferez bien, dans les lettres que vous m'écrirez, d'y mettre une enveloppe - du papier j'en ai toujours - afin que je puisse sûrement vous répondre.

Nous allons marcher en pays absolument inconnu aux Européens, en guerre, et l'on n'aura certainement pas ce que l'on pourrait désirer. Je vous envoie mon journal. J'espère que la prochaine fois il sera plus intéressant : je pourrai vous parler de la Chine, de son sol, des habitants, de la guerre, enfin beaucoup plus de renseignements qu'à présent.

Souhaitez bien le bonjour pour moi à Paul et à sa femme, à mon oncle Victor si vous le voyez.

Je vous souhaite bonne santé à tous et au revoir.

Votre neveu qui vous aime

Victor Petit

Lettre 6 : "mon régiment est à Pékin (...) on m'a collé *policeman* "

Pékin le 17 septembre 1900

Cher frère,

Je suppose que mon oncle à qui j'ai écrit plus fréquemment qu'à toi a dû te donner de mes nouvelles. Je lui écris maintenant en même temps qu'à toi, qu'il lui suffise de savoir que je suis actuellement à Pékin en bonne santé, un peu fatigué pour arriver, mais je n'ai pas encore été malade. Maintenant mon régiment est installé à Pékin, certainement pour longtemps. On m'a collé *policeman* : je me promène dans le secteur français pour assurer la propreté des rues, veiller à ce que chacun paie bien ce qu'il a acheté au marché, empêcher de piller les maisons habitées ou inhabitées. Inutile de te dire que si je m'aperçois qu'une maison est inhabitée, j'y fait perquisition à hauteur.

J'ai une splendide couverture pour me couvrir, des coussins en soie comme matelas, un manteau en fourrure qui vaudrait en France une centaine de francs, une trentaine de mètres de soie suralieu, de l'encre de chine et des petites chinoiseries; mais si l'on marche, comme je ne peux pas porter tout ça sur mon dos, je serai forcé de le laisser. Enfin, on fera ce que l'on pourra. Je fais un journal que j'envoie dans les lettres à mon oncle. Tu le liras quand tu iras à Paris car j'ai recommandé à mon oncle de le garder soigneusement de façon à ce que je puisse le retrouver en rentrant en France. Il y a de l'écriture au crayon et à l'encre. Il y en a pour tous les goûts.

Voici mon adresse :
Corps expéditionnaire du Petchili
Monsieur Petit Victor
3^e cie 1^{er} bataillon 18^e régiment
d'Infanterie de Marine
à Pékin (Chine)
Extrême Orient

ceci est important car une masse de lettres se perdent pour avoir négligé cela. Plus rien à te dire. Je te souhaite bonne santé.

Ton frère qui t'aime

Petit Victor

Lettre 7 : " quelques-uns me proposèrent de désertir une seconde fois"

Récit extrait d'une lettre adressée par Victor à Edouard depuis Saint-Joseph le 1er novembre 1905.

Comme tu n'as jamais su au juste ce qui m'a valu ma condamnation aux Travaux Forcés, je vais te l'expliquer succinctement en y ajoutant les faits antérieurs qui l'ont motivée. Je vais donc écrire avec impartialité, me réservant de faire ressortir à la fin les causes sur lesquelles tu pourrais t'appuyer pour obtenir une réduction de peine. Je ne parlerai que pour mémoire de ma 1^{ère} désertion, les causes t'en sont connues ainsi que le résultat.

Dans le courant du mois de mars 1901, étant en désertion dans la province de Tchely, à environ 120 kilomètres de Hien Hien, je fus avisé par l'autorité militaire au moyen d'un chinois qu'une amnistie était votée par la Chambre à la date du 27 décembre 1900 et invité à réintégrer dans le délai fixé si je voulais en profiter. C'est ce que je fis et le 21 mars 1901 je me rendai au poste français de Hien Hien où je restai le temps nécessaire pour attendre la décision prise par le général Commandant le corps expéditionnaire à mon égard. L'ordre vint de m'expédier à Tien Tsin que je rejoignis en jonque.

Après avoir été habillé, réarmé, je fus dirigé au bout de cinq jours sur le 17° à Pékin. Là en arrivant, j'appris que le général Voyron m'avait gratifié de 60 jours de prison pour absence illégale prolongée. Quelques temps après, le 17° régiment partait pour Pao Ting Fou d'où il devait faire partie de la colonne internationale du Chansi. On me laissa à Pékin faire ma prison, mais, au bout de quelques jours, je rejoignis mon régiment à Pao Ting Fou où il était revenu. Mes 60 jours de prison duraient toujours, enfin ma compagnie fut désignée pour occuper un poste sur la ligne du chemin de fer de Pao Ting Fou à Pékin, le poste de Tchou Tcheou.

Etant en prison, je n'avais pu faire autrement que de raconter à mes camarades le récit de ce qui m'était arrivé pendant les quatre mois que j'avais passés chez les Chinois, et comme en somme je n'avais pas été malheureux, quelques-uns me proposèrent de désertir une seconde fois en les emmenant avec moi. Ne voulant m'en décider, je fis une réponse vague. Là-dessus le 1er juin arriva et je sortis de prison.

Arrivons aux faits : le dimanche 30 juin, vers 10 H du matin, le nommé Roess, celui qui avait été mon compagnon pendant ma première désertion, vint me trouver et me proposa de désertir une seconde fois, en me citant les noms de ceux qui étaient décidés à partir. Je refusai. Il me dit alors qu'il partait quand même sans moi et comme il était sans argent, je lui donnai un billet de banque français de 50 F. Là-dessus je partis manger et faire la sieste. À 1 heure je sortis pour aller au village chinois de Tchou Tcheou distant de 2 kilomètres et où se trouvaient quelques cantines tenues par des étrangers.

Je ne pensais déjà plus à ce que Roess m'avait demandé lorsque vers 3 heures de l'après-midi, ayant visité les cantines et déjà passablement ému, je me trouvai à entrer dans une cantine russe, où je rencontrais Roess et ceux qui voulaient partir. Je bus encore avec eux et ils firent si bien qu'ils me décidèrent à désertir. C'est à partir de cet instant que j'entrai résolument en action. Immédiatement et sous l'empire de la boisson, nous décidâmes de partir le soir même. La Cie était logée en deux endroits différents, une partie au village et l'autre près de la gare du chemin de fer. Je me chargeai de prévenir ceux d'entre nous qui étaient au village, c'est-à-dire Rumeau, Dumas, Angelini et Winnisdoerffer. Je ne pus les voir la 1ère fois. Je fus donc obligé d'y retourner une 2ème — ceci d'après les dépositions des témoins affirmant m'avoir vu venir à deux reprises différentes, ce qui constitue une provocation à la désertion — en leur fixant un lieu de rendez-vous pour 10 H du soir. Chacun devait s'y rendre avec fusil et cartouches. Quant à ceux logés au poste de la gare, et dont je faisais partie, voici les dispositions qui furent prises : ce poste était une ancienne pagode chinoise entourée de murs de 5 mètres de hauteur, il fallut transporter une échelle à l'endroit propice pour sauter le mur ; maintenant comme l'un de nous, Perret, était de garde, il fut chargé de venir me réveiller et moi de réveiller les autres. Aussi, à 9 H 1/2, pendant sa faction, Perret vint me réveiller, je pris mon fusil et mes cartouches et je réveillai Roess et Giudicelli qui se levèrent et prirent leurs armes, on franchit le mur sans encombre et quelques minutes après nous rejoignirent les autres au lieu de rendez-vous. Là une discussion s'éleva : il s'agissait de désigner un chef et pour ne pas élever de rivalité entre Roess et moi, il fut convenu qu'il n'y en aurait pas mais que je serais chargé de conduire la marche en guidant la troupe. Comme j'avais déjà déserté une fois dans cette direction, il était tout naturel que l'on s'adresse à moi pour cela maintenant. Il fut entendu qu'aux yeux des indigènes nous serions envoyés par le Gouvernement français pour réquisitionner et, suivant notre intention, voici le plan qui fut établi pour sortir au plus vite de la province occupée par les troupes internationales où nous pouvions être facilement repris. Ceci formait un triangle dessiné d'un côté par la ligne Tien tsin -Pékin, de l'autre côté par la ligne Pékin-Pao Ting Fou, le troisième par un arroyo allant de Tien Tsin à Pao Ting Fou. Une fois sorti de ce triangle, nous étions en sûreté, étant sur un terrain où les troupes internationales n'avaient pas le droit de pénétrer. Là nous pourrions commencer nos opérations.

Le 1er jour nous fîmes environ 60 kilomètres en marchant à pied, le 2ème jour, fatigués, et trouvant que la marche n'était pas assez rapide, nous résolûmes de continuer la route à cheval. En 2 heures de temps, après quelques pourparlers avec les Chinois, j'avais réquisitionné les 8 chevaux qui nous étaient nécessaires sans avoir usé d'aucune violence, me disant envoyé par le gouvernement français. Pas un d'entre nous n'a pénétré dans une habitation chinoise, les Chinois ont amené eux-mêmes leurs chevaux par la bride entre nos mains. C'est pourtant ce fait qui m'amène aux travaux forcés. Nous n'avons pas commis de vol qualifié, c'est seulement, à mon avis, un abus de confiance. D'ailleurs tu trouveras étrange que, pendant toute la durée de la campagne, les troupes françaises aient pris des animaux de trait partout sur leur passage, de gré ou de force, pour leurs besoins, que particulièrement le régiment dont je faisais partie, a formé une compagnie montée du produit des razzias faites dans les villages avoisinant Tchou Tcheou, d'où je conclus que le vol est autorisé lorsqu'il se produit pour le besoin du nombre et qu'il est répréhensible lorsqu'il est commis au bénéfice d'un seul.

L'enquête faite sur les lieux a démontré que nous n'avions commis aucun acte de violence, on ne saurait en dire autant des endroits où les troupes régulières sont passées.

Je t'envoierai la suite dans une autre lettre. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de Louis m'annonçant le mariage de Marie.

Lettre 8: " Le conseil de guerre nous a condamné non pour ce que nous avons commis mais pour ce que nous avons, paraît-il, l'intention de faire".
Le 4 février 1902

Chers Parents,

Vous m'avez demandé des explications, en voici : le 1er juillet 1901, à 1 heure du matin, je quittai le cantonnement occupé par ma compagnie à Tchou Tcheou, en compagnie de 8 autres soldats, 5 d'entre nous avaient leurs armes et emportaient un total de 600 cartouches. Nous franchîmes la clôture au moyen d'une échelle apposée à l'avance et la bande se dirigea dans la direction du S. O.

Le but qu'avaient ces hommes n'a pas été clairement prouvé par l'instruction qui a supposé leur départ, leur désertion, effectuée dans l'intention de se livrer au pillage

Le 1er juillet se passa sans incidents. Les voyageurs achetèrent des vivres quand ceux offerts par les Chinois ne pouvaient suffire à leur nourriture. Il en fut ainsi jusqu'à leur arrestation le 3 juillet. Le 2 juillet je profitai de ma connaissance de la langue chinoise pour sommer les indigènes, au nom d'un poste français peu éloigné, d'avoir à me livrer des montures, l'influence du nom français et aussi, pour dire la vérité, la peur causée par la vue des armes, nous firent obtenir immédiatement les 9 chevaux demandés, c'est là notre crime.

Le lendemain 3 juillet, à 11 H du matin, nous fûmes arrêtés par l'infanterie montée du 17^e régiment d'infanterie de marine envoyé à notre poursuite ainsi que deux escadrons de Chasseurs d'Afrique.

En conséquence nous fûmes traduits devant un conseil de guerre pour les délits suivants : provocation à la désertion, pillage en bande. Pour ces faits ledit conseil m'octroya généreusement 20 ans de Travaux forcés, 200 F d'amende et la dégradation militaire.

Voici pour les faits, jugeons maintenant chaque chose en détail. Il faut 3 jours d'absence au corps pour être porté déserteur sur un territoire étranger en temps de paix, or, comme nous n'avions pas dépassé ce délai, nous ne pouvions pas être portés déserteurs, mais cela ne satisfaisait pas mes juges qui retinrent contre moi la provocation à la désertion.

Comment expliquer la provocation à la désertion vis-à-vis de gens du même étage. Si j'avais été gradé cela pourrait s'expliquer. Il ne peut y avoir provocation que par une personne étrangère à l'armée ou supérieure à celle provoquée et par conséquent pouvant l'entraîner, maintenant puisqu'il n'y a pas désertion, la provocation tombe d'elle-même, on ne peut punir un homme que pour ce qu'il a fait et non comme coupable d'avoir entraîné la désertion de 8 de ses égaux qui n'ont pas été déserteurs.

Si encore le conseil de guerre s'était borné à cette chose mais bien que le Code de Justice Militaire punisse de 3 à 5 ans de travaux publics, pour désertion à l'étranger avec armes et munitions en temps de paix, ce qui est mon cas, j'ai eu 10 ans de la même peine.

Pour le pillage en bande, c'est une autre histoire. Monsieur le Substitut- "que Dieu ait son âme"- en a forgé contre nous son arme la plus terrible, voler un cheval, quel crime abominable, rien que la peine capitale ne pouvait punir de pareils forfaits, des misérables qui osaient ainsi déshonorer l'armée française. Quelques officiers de ma connaissance se sont livrés à des extorsions sur les pays chinois, fixés sous la dépendance de leurs postes mais il faut les excuser de n'en avoir pas fait davantage.

Donc, bien que les Chinois, dans leurs dépositions, disent que les chevaux nous ont été livrés sans qu'il leur soit fait ni violences, ni menaces, Monsieur le Substitut, lui, prétend à tort et à travers que les chevaux ont été pris de force, exagère la violence morale exercée sur les habitants par la force des armes et enfin, après un laborieux réquisitoire de 4 heures d'horloge qui, il faut le dire, fait honneur à l'esprit d'imagination de son auteur, échafaudé sur des données vagues et incertaines, et roulant de supposition en supposition, à l'entendre la sûreté de l'Etat était en danger, aussi concluait-il par l'application de la peine capitale pour trois d'entre nous le cher homme ! Je garderai longtemps son souvenir.

Le conseil de guerre nous a condamnés non pour ce que nous avons commis mais pour ce que nous avons, paraît-il, l'intention de faire car ce n'est pas un vol simple qui peut entraîner une peine aussi sévère que 20 ans de travaux forcés ; en effet notre vol a été commis sans violation de domicile bris de clôture ou effraction. Par ma seule parole les indigènes nous ont donné les chevaux qui nous valent l'accusation de pillage en bande. Le véritable but, qui n'était connu que de nous, n'a jamais été dévoilé. On soupçonnait que nous voulions nous livrer au pillage, or voici le motif de la désertion : s'inspirant de l'exemple connu de moi seul, de personnes que je ne veux pas nommer ici et qui ont réalisé des sommes fructueuses, nous voulions, profitant de l'influence possédée par les Européens en Chine, mettre les villes et les villages traversés par nous à rançon et ainsi en peu de temps être possesseurs de sommes importantes, chose qui n'est pas nouvelle en Chine, et que j'ai vu exercer pendant ma 1ère désertion. Mais je le répète : ceci est complètement inconnu de nos juges.

Autre chose, si je pouvais obtenir que ma peine soit commuée en 10 ans de réclusion, je serais à même de profiter une seconde fois de la loi conditionnelle qui ramènerait la durée de mon incarcération à 5 ans, ce qui rapprocherait énormément le jour de ma mise en liberté. Je n'ai qu'une vague espérance dans tout ceci, sachant que cela est très aléatoire, néanmoins je suis résigné et j'ai confiance dans ma destinée. Courage. Patience. Persévérance.

Si la société m'abandonne à mon sort, le principal intéressé ne s'y abandonne pas et cela suffit.

Je souhaite bien le bonjour à Edouard, à Louis, à Marie ainsi qu'à vous, je suis toujours rempli d'espérance. Je souhaite que votre santé à tous soit aussi bonne que la mienne, quoique je soye au rang des buveurs d'eau et au régime végétarien. Je vous embrasse de tout coeur.

Petit

Lettre 9 : "Nous avons été condamnés le 21 août 1901 avec l'ancienne loi".

A St-Joseph
le 6 décembre 1905

Cher frère,

Je suis surpris de ne pas avoir reçu de tes nouvelles depuis bientôt 6 mois ne sachant à quel motif attribuer ce silence, enfin j'espère que la fin du mois m'amènera une lettre et que la mienne vous trouvera tous en bonne santé. Quand à moi la santé est excellente, la conduite aussi : depuis 2 ans que je suis sur les Iles, 15 jours de cellule qui datent du 26 novembre 1904. Je vais tâcher de finir le récit de mon affaire sur cette lettre. Je te souhaite donc à toi et à Jeanne bonne santé et réussite dans tes projets, souhaite la bonne année de ma part à toute la famille car j'abrège pour avoir le plus de place possible. Envoie-moi ce que je t'ai demandé si tu ne l'as déjà fait.

Le 3^e jour vers 10 H du matin la poussière qui s'élevait en nuages épais dans la plaine nous annonça que nous étions poursuivis par de la cavalerie . Comme nous avions attaché nos chevaux dans la cour d'une maison chinoise pour les faire manger, pris ainsi à l'improviste, il ne fallait pas songer à les sortir et à les seller pour fuir. Nous abandonnâmes nos chevaux pour nous faufiler à pied dans les maïs mais la plaine était immense, la cavalerie lancée à notre poursuite nombreuse. Je fus donc arrêté 2 heures après, le dernier de la bande. Nous fûmes donc ramenés, nous et les chevaux que l'on nous accusait d'avoir volés, à Tchou Tcheou.

Je passerai sous silence les deux instructions, celle qui fut faite à Tchou Tcheou, et celle faite ensuite à Tien Tsin, je ferai simplement remarquer que, à mon idée, l'officier chargé de notre instruction à Tien Tsin, le capitaine Archambault, paraissait plutôt occupé àamonceler des charges écrasantes contre nous, afin de se préparer la matière d'un beau réquisitoire car il fut à la fois notre juge d'instruction et notre procureur de la république ; en vérité cela ne lui fut pas difficile car il avait affaire à des novices n'ayant jamais eu affaire avec la justice. Il leur imposait carrément les dépositions qui lui faisaient plaisir profitant de leur inexpérience et de l'ignorance où ils étaient pour la plupart de la portée de leurs paroles, glissant au milieu de réponses naïves ou trop brèves, des phrases équivoques, ambiguës, à double entente. Souvent, lorsque l'accusé embarrassé, pressentant le piège, ne voulait pas répondre positivement, il lui disait : " vous ne comprenez pas bien, je parle pour vous". Il dictait donc au greffier cette partie de la déposition. L'accusé, lui, au moment de signer, réfléchissant vaguement qu'il se passait quelque chose de dangereux, se faisait cette restriction mentale "après tout il me force de signer cela, mais je ne l'ai pas dit". Ayant été au secret durant toute la durée de l'instruction, je n'ai su qu'après ma condamnation que ces moyens ont été employés.

Je récapitule donc les points sur lesquels tu peux te baser pour une réclamation

1° Mes bons antécédents. Livré à moi même, élevé par la société, je suis ce qu'elle m'a fait;

2° En Chine, l'exemple venant de haut lieu, les soldats ne faisaient qu'imiter les chefs. La nécessité, pour un exemple et faire oublier les grands coupables, de s'appesantir sur quelques malheureux;

3° Il n'y a pas eu pillage en bande ni même vol qualifié puisque les Chinois ont amené eux-mêmes leurs chevaux sans qu'il y ait eu violation de domicile;

4° L'inexpérience des accusés au nombre de 8 tombant dans tous les pièges tendus par l'Instruction et à qui l'on faisait pour ainsi dire ce que l'on voulait, un peu par ignorance et par l'influence produite par un capitaine sur un simple soldat qu'il menace de punir s'il ne répond pas comme il faut, c'est-à-dire pour faire fusiller ses camarades. Maintenant, je te répète que notre but et nos idées n'ont jamais été connues, ni avouées. Si tu as besoin de renseignements plus précis, demande-le moi et je m'étendrai plus longuement sur ce point.

5° Nous avons été condamnés le 21 août 1901 avec l'ancienne loi, la nouvelle étant promulguée en France depuis le 5 août, nécessité de ramener nos condamnations aux proportions nouvelles.

Enfin à la prochaine.

Je t'embrasse de tout mon coeur.

Petit Victor

Lettre 10 : " la Chine est un pays neuf où il y a beaucoup d'argent à gagner".
Le 31 septembre 1901

Nom et prénom Petit
N° d'écrou 2256 Atelier d'Etoupes

Cher frère,

En effet j'ai été très étonné de rester si longtemps sans avoir de tes nouvelles, ne sachant à quelle cause attribuer ton silence. Enfin je suis content de savoir que ton service militaire va être terminé sans que cela te coûte aussi cher qu'à moi -même. J'ai connu Noël Touch au 16° de Marines à Hien Hien lorsque je suis rentré de ma première désertion. Dans ton intérêt, si tu lui parles de moi, tu lui laisseras ignorer que moi et le Petit qui a été chez Delambre ne faisons qu'un. Continue à apprendre l'anglais, cela te rendra de grands services plus tard, d'ailleurs, maintenant que tu vas être libéré et que par conséquent, de la carrière que tu choisiras dépendra peut-être le reste de ta vie, je t'engage à bien réfléchir. Le commerce est ce qui te conviendrait le mieux. Dans cette époque d'exploitation de l'homme par l'homme, il vaut mieux être exploiteur qu'exploité. Si je n'étais pas en prison, ma connaissance de la langue chinoise nous serait utile ; la Chine est un pays neuf où il y a beaucoup d'argent à gagner. Le meilleur commerce serait celui des armes à feu qui maintenant sont considérées comme contrebande de guerre, mais qui est extrêmement lucratif là-bas : 300%.

J'ai un livret de caisse d'Epargne sur lequel il doit y avoir 405 F. Je te le donne, fais-en ce que tu pourras, je serais content si mon oncle n'avait pas mis dessus la dernière somme que je lui ai envoyée " ce qui réduirait le montant du livret à 205 " qui serait disponible à ma demande. J'ai été jugé à Tien Tsin, président du conseil Lieutenant-Colonel Famin, Rapporteur Instructeur cumulant les fonctions Capitaine

Archambault. Co-accusés Perret Barthelemy, Lyon, Mort, deg. mil., Petit, Roess Emile, Rocroy, 20 ans T. F., deg. mil., Winnisdoerffer, Paris, Moppert, Paris, Dumas, Alger, Rumeau, Marseille, Angelini, Toulon, Giudicelli, Vico, Corse, 10 ans réclusion, dég. mil.

Si quelquefois tu voulais aller en Chine, tu pourrais demander des renseignements à Monsieur le Révérend Père Bataille;, Missionnaire, Compagnie de Jésus à Hien Hien, Province de Tien Tsin, avec qui j'ai été en relation comme tu dois le savoir. Il te donnerait certainement conseils et appui.

Tu donneras le bonjour à Louis et à Marie, ainsi qu'à mon oncle et à ma tante en leur disant que je me porte bien et que je souhaite de quitter la France au plus vite, ce qui tarde malheureusement trop à mon gré. Cette incertitude ou l'on est de partir est cruelle, je serais curieux de connaître la cause qui nous retient en France.

Ecris moi le plus tôt possible, rien de plus à te dire, ne perds pas courage, nous serons réunis un jour. Ne connais-tu pas ce proverbe " Aide-toi et le ciel t'aidera " ?

Je t'embrasse de tout coeur.

Ton frère qui t'aime

Petit